

# Collège Saint-André

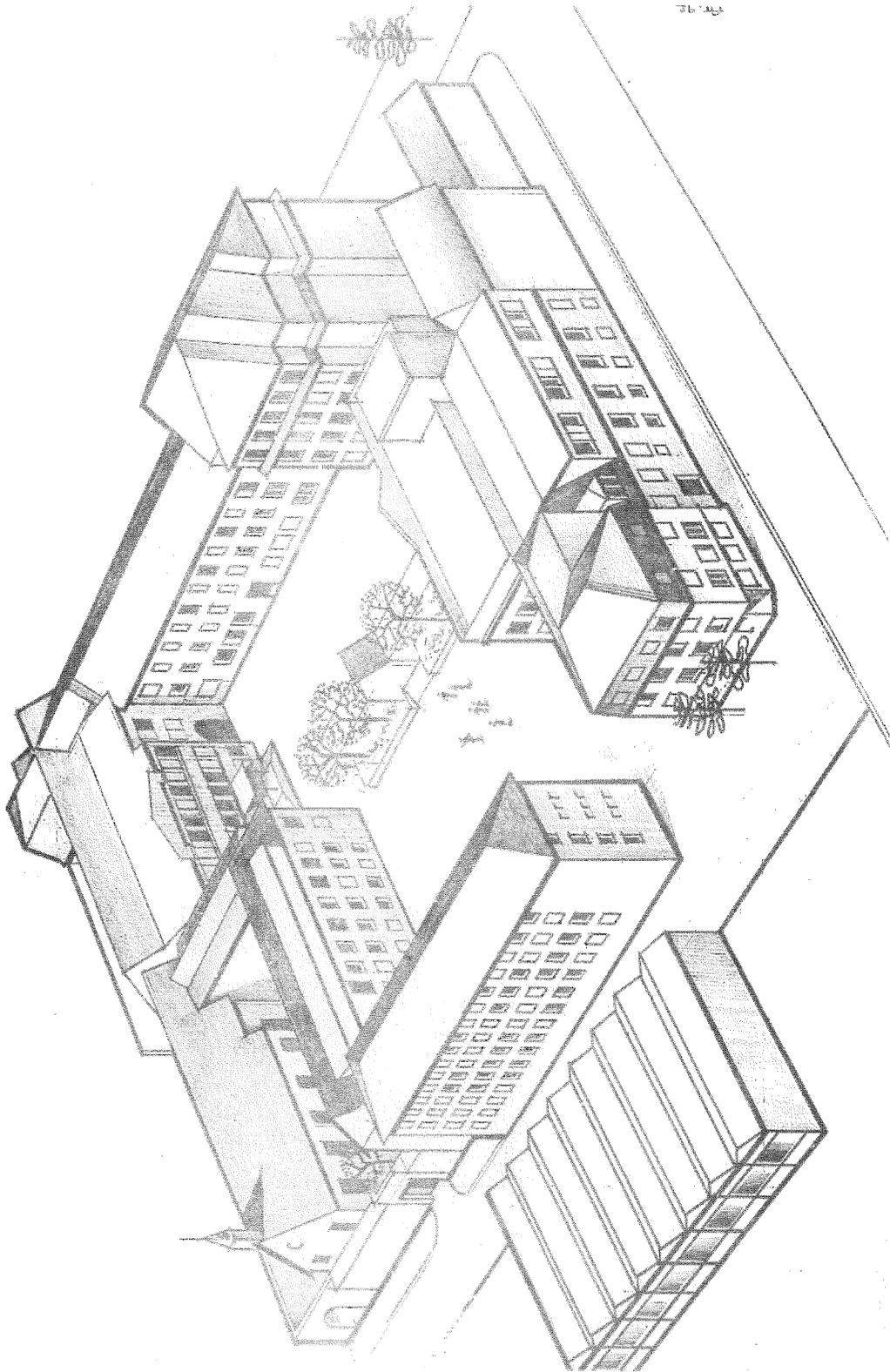
## Spécial 93 Rentrée



### LA VIE A SAINT-ANDRÉ

Bulletin de liaison du Collège Saint-André - Colmar





# LE MOT DU DIRECTEUR

## LE VÉRITABLE ENJEU : REUSSIR SON ANNEE !



La rentrée 1993/94 n'est pas passée inaperçue au Collège SAINT-ANDRÉ ; elle a apporté des nouveautés de taille : l'ouverture d'une seconde section de Techniciens Supérieurs : Bureautique option Secrétariat Trilingue, la création de l'option T.S.A. en 2° - le nombre de candidats était tellement important qu'il a fallu constituer deux groupes - la poursuite de l'option Arts Plastiques en 1° L (anciennement A3). Le Collège s'est en outre enrichi d'une section européenne Anglais en 4°.

Par ailleurs, l'équipe pédagogique a préparé avec minutie la rénovation des classes de 1°. L'objectif était d'offrir aux élèves à tous les niveaux une gamme de formations aussi complète que possible.

Le dernier grand chantier est entré dans son rythme de croisière : le gros-oeuvre sera terminé avant l'hiver. Le nouveau bâtiment mettra les 1500 élèves, les 110 enseignants, le personnel éducatif, administratif et de service à l'aise. Bref, toutes les conditions seront réunies pour favoriser la réussite de chacun.

Réussir son année : tel est bien le véritable enjeu ! Certains viseront exclusivement la réussite scolaire. Ce souci est d'ailleurs primordial. On est légitimement fier de quitter l'établissement avec, en poche, son B.T.S., son diplôme du Bac ou du Brevet.

Mais la pédagogie marianiste ne se contente pas de la simple réussite scolaire : elle favorise l'accueil du jeune à tous les niveaux et principalement en 6° et 2°, sa prise en charge et l'épanouissement de sa personne. Ravie de flatter son intelligence, elle lui offre de surcroît des nourritures spirituelles et lui propose un idéal de vie.

"L'Ecole, pouvons-nous lire dans un document récent remis à tous les enseignants et tous les éducateurs, est bien plus qu'un lieu où l'on enseigne : elle prépare les jeunes à leur engagement dans la cité et dans l'Eglise".

Réussir son année devient alors pour le maître comme pour le jeune un programme exaltant mais exigeant qui devrait leur permettre, chacun à son niveau, de vivre le temps de l'école comme là chance de leur vie !

*J. Blum*

### **NOTE IMPORTANTE**

#### **INSCRIPTION DES FUTURS ELEVES DE 6°**

**Les parents ayant déjà un enfant scolarisé à St-André et qui souhaitent inscrire un nouvel élève en 6° à la rentrée 1994/95 sont priés de prendre contact avec le Secrétariat entre le 1er octobre et le 15 décembre 1993.**

**Après cette date, les places ne pourront plus être garanties.**

# SOMMAIRE

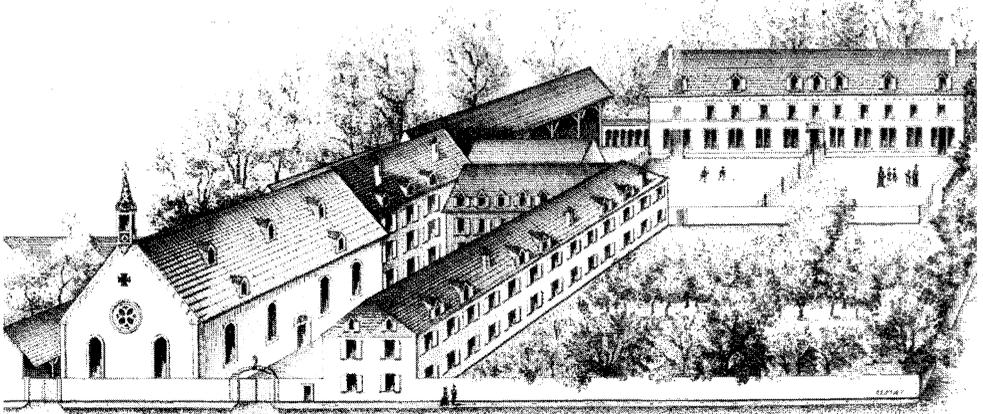
historique .....	3
le projet éducatif.....	4
les cycles de formation .....	9
vie scolaire .....	10
structures et modes de participation .....	15
proposition de vie chrétienne.....	18
activités para-scolaires.....	20
administration - renseignements pratiques.....	22
les responsables de l'établissement .....	24
les services .....	26
les classes et les professeurs .....	28
liste des professeurs principaux et effectifs .....	37
que deviennent nos élèves après le bac ? .....	38
manécanterie : deux concerts exceptionnels.....	40
calendrier du 1 <sup>er</sup> trimestre.....	3 couverture

## COLLEGE SAINT-ANDRE



# HISTORIQUE

## COLLEGE LIBRE DE COLMAR



Le collège Saint-André continue l'oeuvre du Collège libre de Colmar fondé en 1852, sous le Régime de la loi FALLOUX, par Mgr André RAESS, évêque de Strasbourg, et le Chanoine MARTIN, premier directeur de l'établissement.

Son histoire est marquée par les conflits dont l'Alsace s'est trouvée être l'enjeu et le théâtre depuis cette date. Rappelons le transfert à la Chapelle-sous-Rougemont (Territoire de Belfort) au lendemain de 1870 et l'éphémère changement d'affectation entre 1940 et 1945.

Fondé rue de l'Ange, le collège ne tarda pas à s'implanter rue Rapp dans l'ancien couvent des Capucins. Des agrandissements successifs, notamment ceux de 1936, 1960, 1975, 1986, 1989 et 1991 ont considérablement étendu la capacité d'accueil d'un établissement situé au coeur de la cité. C'est en 1919 que le collège fut placé sous le patronage de l'Apôtre Saint-André, en mémoire de l'évêque fondateur Mgr RAESS. A la même date, Mgr Charles RUCH, alors nouvel évêque de Strasbourg, en confie la direction aux Marianistes, qui avaient jadis assuré l'enseignement dans les écoles de garçons de la ville de Colmar (1824-1873) comme dans de nombreuses écoles communales des deux départements alsaciens.

En 1959, la loi Debré ouvre l'ère du contrat d'association avec l'Etat. En 1966, aux termes d'une convention passée entre les établissements d'enseignement chrétien de Colmar sous l'autorité de la Direction Diocésaine, Saint-André, qui demeure Collège (classes de 6° à 3°) reporte sur l'Institution Saint-Jean ses classes du premier degré, tandis que son second cycle, qui prend de ce fait une importance accrue, devient l'unique Lycée Privé Catholique de Colmar.

En constante progression, il ouvre en 1975 une section "Sciences Médico-Sociales" (Bac.F8), en 1986 une section G "Gestion Informatique" (Bac.G2), en 1990 une section de Techniciens Supérieurs "Comptabilité Gestion" et en 1993, une autre section de Techniciens Supérieurs "Bureautique-Opt. B: Secrétariat Trilingue". Selon la nomenclature actuelle, Saint-André est donc constitué d'un collège et d'un L.E.G.T. (Lycée d'Enseignement Général et Technologique), l'un et l'autre mixtes, placés sous contrat d'association et fréquentés par plus de 1400 élèves.

# PROJET EDUCATIF

Dans l'Enseignement Catholique, le Projet Educatif est un document de référence, né au Congrès de l'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Catholique (A.P.E.L.) en 1971. Sa raison d'être est d'expliciter les finalités d'une École et de montrer par quels moyens la Communauté Educative entend les réaliser.

Le but de ce PROJET n'est pas seulement de décrire la situation présente, mais d'y prendre appui pour dire ce que St-André n'est pas encore, et affirmer ce qu'il veut être : un esprit et un style de vie désireux d'insuffler une dynamique.

En 1988, nous croyons nécessaire de revoir le premier texte du P.E. datant de 1980. Nous vivons en effet dans un monde de valeurs sans cesse remises en question, ce qui nous oblige à repenser nos pratiques éducatives.

C'est un projet EDUCATIF, qui vise à l'épanouissement global de la personne humaine des jeunes en formation scolaire, qui nous sont confiés. Il contribue à leur donner une meilleure assise individuelle sur les plans physique, moral, affectif, intellectuel et spirituel. Ce projet Educatif a été réfléchi par des groupes d'enseignants, de parents et de délégués élèves, d'où sa présentation.

Les moyens d'application seront fournis par :

- le Conseil Pédagogique
- le Règlement Intérieur
- le Comité d'Animation Pastorale (C.A.P)

Le Collège Saint-André est un Etablissement d'Enseignement Catholique, comprenant un Collège et un Lycée d'Enseignement Général et Technique.

Collège Episcopal sous tutelle marianiste depuis 1919, il est dirigé pour la première fois, depuis 1987, par un Directeur laïque. La Direction tient à rappeler que les options fondamentales sont prises en référence avec les lignes de force définies par la Société de Marie (S.M.), afin de garder l'esprit marianiste. D'ailleurs les religieux qui sont présents, principalement en aumônerie, sont les garants de cette fidélité au fondateur, le Père Guillaume Joseph CHAMINADE.

## 1. LES PROFESSEURS

Les enseignants sont avant tout responsables de la formation intellectuelle, ils ont le souci d'aider les élèves à devenir capables, progressivement, de porter un jugement objectif et d'arriver à un raisonnement correct, mais aussi d'avoir un esprit ouvert à la recherche et à la créativité.

Ils sont conscients que l'École ne veut pas enseigner les savoirs sans s'interroger sur les valeurs qui les sous-tendent, aussi leur font-ils la proposition de "l'Éducation aux valeurs" formulée par l'Enseignement Libre.

### **Respect de l'autre**

L'autre n'est pas moi. Et nous éviterons la tentation de faire de l'autre un autre nous-même. Les formes d'intolérance sont à proscrire. Le regard porté sur les Jeunes ira au-delà de la situation scolaire, exprimant le désir de les faire grandir en respectant le rythme de croissance de chacun. Respecter l'élève, c'est se rappeler qu'il est une personne ayant des devoirs à

accomplir et ses droits à faire valoir. Nous serons attentifs à un désir d'épanouissement, lié à un sens de l'effort adapté à son âge. Il a droit à être heureux aujourd'hui, dans l'acte même de ses études.

## **Solidarité Responsable**

Devant les pressions d'une société qui incite à un comportement de repli et d'individualisme, les professeurs se doivent d'encourager les attitudes de plus grande solidarité.

Partant de la conviction que notre destinée doit se faire en relation avec les autres en vue de l'accomplissement du bien commun, des situations d'ouverture et de communication avec le monde seront mises en place. Toute initiative qui ira dans ce sens est à encourager.

*Non solitaires, mais solidaires*

## **Créativité**

Créé à l'image d'un Dieu lui-même créateur, l'enfant a besoin pour se réaliser de produire, de créer. Plus qu'imitateur, il veut être auteur.

Un espace de liberté pour l'affirmation et l'action est un préalable que l'Ecole mettra en place pour que chacun puisse inventer son existence et en découvrir peu à peu le sens.

La créativité n'est pas à confondre avec des activités péri-scolaires. Elle a sa place dans les structures de vie des Jeunes, notamment la Famille et l'Ecole. Saint-André fera le nécessaire pour qu'ils puissent trouver des lieux et des moments aptes à un développement harmonieux de leurs capacités.

Il est bon qu'un grand nombre d'élèves trouvent au Collège et au Lycée un champ d'activité, où ils puissent se valoriser.

## **Intériorité**

Le chrétien est invité à rejoindre Celui qui est tout en lui. Et la conscience de soi s'approfondit par la conscience de l'Autre qui vit en moi.

C'est une mission de l'Ecole que de répondre aux jeunes qui cherchent à voir clair et à mieux se situer par rapport à eux-mêmes et aux autres.

Si la catéchèse propose plus particulièrement des plages de réflexion et de méditation sur le sens de la vie, cela concerne aussi les enseignants.

Rendre attentifs les élèves aux valeurs qui donnent sens à la vie. Une lucidité plus grande sur notre monde incombe à notre mission pédagogique, afin qu'aux carrefours de chemins difficiles, les jeunes puissent trouver un adulte, en qui ils pourront mettre leur confiance.

## **2. LES ELEVES**

Les élèves sont les premiers intéressés par ce Projet Educatif puisque leur formation humaine et chrétienne est la finalité de l'établissement.

Ils feront l'expérience de l'autorité et de la discipline bien comprises, conditions du développement de leur personnalité. Ils seront prêts à exploiter davantage le champ de responsabilités laissé ouvert par le règlement intérieur pour se prendre en charge et améliorer les structures existantes afin de bénéficier d'un espace de liberté propre à l'affirmation de soi.

Dans les années à venir, ils réfléchiront sur la manière, dont ils auront à mieux vivre les Droits des Elèves définis aux Assises Nationales de l'Enseignement Catholique (Paris 1986).

## **Les droits des élèves**

- \* être reconnu dans ses différences et être accueilli sans discrimination
- \* vivre le temps de son enfance et de son adolescence
- \* trouver dans ses difficultés un SOUTIEN fraternel et/ou organisé
- \* être éduqué à l'autonomie progressive
- \* être éclairé à l'heure de ses choix
- \* être stimulé à développer sa créativité
- \* apprendre à vivre en société
- \* recevoir une éducation aux valeurs et des propositions de foi en référence à l'EVANGILE dans le respect de sa liberté de conscience.

## **3. LES ATTENTES DES PARENTS**

### **Ouverture sur la société**

Saint-André est un établissement scolaire dans lequel les élèves font déjà l'apprentissage des relations sociales. La présence dans une école ne se réduit pas au seul acte d'étudier : Saint-André offre des possibilités d'éveil et d'ouverture sur place et à l'extérieur.

#### **\* Dans l'établissement :**

La classe demeure la cellule de vie, où les élèves peuvent participer à la vie scolaire dans toutes ses dimensions. Des responsabilités plus nettes incombent aux délégués élèves, qui ont à jouer un rôle actif. Les soirées de classe, les sorties sont des moments privilégiés pour favoriser l'esprit de fraternité.

Les cours d'instruction religieuse et les activités d'aumônerie assurent la continuité de l'éveil religieux suscité en famille et en paroisse.

#### **\* Dans la ville :**

Saint-André entend ne pas rester à l'écart des activités culturelles ainsi que des propositions de vie de foi au sein des paroisses. Les Associations et les Paroisses colmariennes devraient trouver du répondant chez les élèves, quand elles les invitent à réfléchir - et agir - sur les grands problèmes de notre monde en évolution.

#### **\* L'Europe se construit pour nous et avec nous :**

L'Alsace est au cœur de l'Europe et doit se tourner résolument vers elle. L'Europe des Jeunes se construit et il serait bon qu'un groupe d'enseignants et d'élèves s'engage plus en avant dans la voie de cette préparation en poursuivant des jumelages et des échanges avec des écoles européennes.

#### **\* Le monde est notre monde**

La conscience de l'élève est éveillée aux problèmes du monde par les différents enseignements reçus dès la sixième. Toutefois il appartient à l'Ecole de faire réaliser aux jeunes que ici

et là-bas ne sont qu'une seule réalité : Quart-Monde et Tiers-Monde.

## **Ouverture sur le monde du travail**

Saint-André forme les jeunes à répondre aux exigences d'une économie compétitive mais cherche aussi à favoriser l'apprentissage de relations humaines chaleureuses.

L'Ecole essaie de préparer à la réalité du monde technique en stimulant le désir d'apprendre et en assurant les compétences nécessaires pour affronter le monde du travail : goût du travail bien fait, sens de l'adaptation, sens des responsabilités. Des moyens plus spécifiques sont proposés lors des journées de l'Entreprise, ou les jumelages Ecole-Entreprise.

## **Donner un sens à sa vie**

Au-delà de sa mission d'enseignement, St-André se doit de mettre en valeur son identité propre, qui est sa dimension spirituelle et religieuse.

Le Jeune doit apprendre à vivre dans un monde pluraliste en gardant et développant sa Foi. Il ne peut se satisfaire de vivre au jour le jour, sans savoir où il va, sans donner un sens, une valeur aux choses et aux êtres qui l'entourent. Plus il grandit, plus il a besoin de trouver des raisons de vivre et d'agir. St-André doit donc créer un environnement qui fasse confiance aux ressources personnelles et chercher à garantir une réussite totale.

Les parents attendent de St-André qu'il les aide à former leurs enfants à la liberté personnelle, à éveiller des ressources intérieures et une capacité de discernement leur permettant de s'orienter dans notre monde pluraliste. Le Jeune, devenant après le Baccalauréat un Ancien de St-André, devra refléter au long de sa vie l'image de cette mentalité chrétienne qu'il aura acquise durant sa scolarité et rester témoin du Christ.

Enfin les parents attendent de Saint-André que la vie des Religieux Marianistes soit un exemple du don de soi au SERVICE des autres ; que les activités de partage, d'aumônerie, les célébrations fassent découvrir à chacun sa mission d'évangélisation dans notre monde d'aujourd'hui, à l'image de Jésus-Christ.

## **4. L'AUMÔNERIE**

La formation poursuivie par l'Ecole Catholique se doit d'éclairer par la Foi la connaissance graduelle que les élèves acquièrent de l'homme, de la vie et du monde.

La vocation de St-André est d'aider les jeunes qui lui sont confiés à donner un sens à leur vie à la lumière de l'enseignement évangélique, une ouverture d'esprit et de cœur aux grandes questions de l'humanité que sont la JUSTICE et la PAIX. Cette recherche veut se vivre dans un "esprit de famille", trait caractéristique des maisons marianistes.

Convaincus qu'en chaque personne l'esprit de Jésus-Christ suscite une conversion constante, nous proposons d'agir dans 3 orientations :

## **Sens de l'Existence et Appartenance à l'Eglise**

La Bible nous révèle que l'homme est à l'image et à la ressemblance de Dieu, appelé à "parachever", en lui et autour de lui, l'oeuvre du Créateur. Fort de cette vérité, l'enseignant éduque le jeune à prendre conscience de sa propre grandeur et de celle des autres et l'éveille

au sens de l'intériorité. Il cherchera à former le jeune à la responsabilité et à la liberté, dans la conscience de son appartenance à l'Eglise du Christ.

Parce que la découverte de soi ne se fait que dans la relation à l'autre, l'Aumônerie a le souci de soutenir à St-André l'ouverture à la vie paroissiale, au sens du partage et de la mission.

## **Ouverture à la Justice**

L'Ecole regroupe des jeunes de tous les milieux, leur apprenant à s'accepter différents. C'est un devoir de Justice de reconnaître à l'autre ses droits au-delà de sa différence. St-André veut amener le Jeune à s'ouvrir à plus démuné que lui, dans un esprit de charité et d'entr'aide, à la suite de Jésus-Christ.

Fidèle aux enseignements de l'Eglise et soucieuse d'ouvrir à sa doctrine sociale, l'Aumônerie veut interpeler les Jeunes sur les questions de Justice et de Paix : reconnaissance et respect des consciences et des droits de l'homme.

## **Esprit de Famille**

“Tout Collège doit être une vraie famille” disait le Père CHAMINADE à ses religieux enseignants, les invitant à créer un esprit favorisant le respect, la confiance et l'estime de l'autre. Adultes et Jeunes, vivant à St-André, s'efforcent de continuer cette intuition et de développer l'esprit d'entr'aide et de service. Ensemble ils cherchent à construire un lieu animé de l'esprit de Jésus-Christ.

“Ce qui appartient en propre à l'Ecole Catholique, c'est de chercher à créer pour la Communauté Scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité”. *VATICAN II*

“Si les Marianistes ont leur responsabilité propre dans l'animation chrétienne du milieu scolaire, c'est la Communauté Educative toute entière qui se veut engagée dans une recherche active du vrai et du bien. Par delà les sagesses et les savoirs humains, elle accueille, dans l'écoute et le partage de la Parole de Dieu, la Lumière et la Vie”. *P. Coulin*.

## **CONCLUSION**

Ainsi que le formulait le premier Projet Educatif, il importe que tous les partenaires de l'action éducative se sentent engagés par ce PROJET.

La présence d'un PROFESSEUR au Collège implique de sa part l'acceptation du Projet Educatif et la volonté d'en respecter les orientations.

Premiers responsables de la formation de leurs enfants, les PARENTS ont choisi pour eux un Etablissement Catholique. Le Collège Saint-André attend que son action trouve soutien et approfondissement auprès des familles.

Les ELEVES acceptent, au même titre que leurs parents et leurs professeurs, l'esprit du Collège qui compte sur leur participation active et loyale.

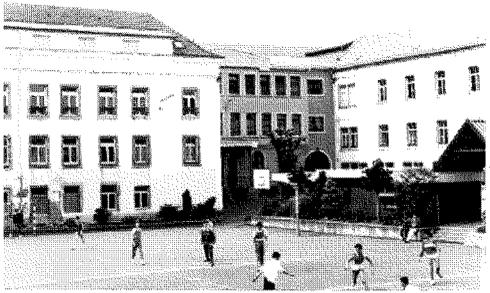
# LES CYCLES DE FORMATION

## *premier cycle : collège*

- Classes de 6° à 3° mixtes
- Préparation au Brevet (fin 3°)
- Externat et demi-pension
- Pour les élèves rencontrant certaines difficultés:  
5° de mise à niveau  
Cycle d'orientation 4°-3° en trois ans

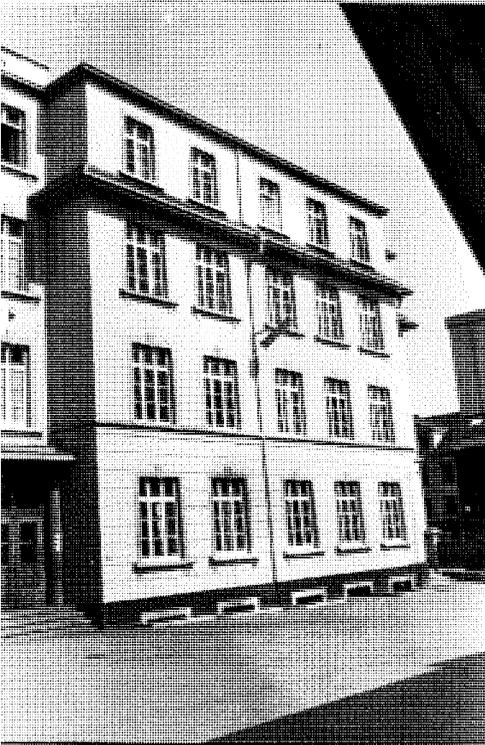
- Langues : Allemand et Anglais  
A partir de la 4° :  
Latin, Grec, Espagnol  
Sections trilingues

- Langue et Culture Régionales
- Etudes surveillées (toutes classes)
- Etudes dirigées (6°-5°)



## *second cycle : lycée*

- Classes de 2° à Terminale mixtes
- Externat et Demi-Pension
- Internat Filles au FOYER STE-ANNE  
(4, rue Wickram - 68000 COLMAR  
Tél. 89 41 29 52  
(Pour l'inscription, s'adresser directement au Foyer)



## **Lycée d'Enseignement Général (L.E.G.)**

- Baccalauréats A1, A2, A3, B, C, D
- Classe de Préseconde
- Langues :  
Allemand, Anglais, Espagnol  
Sections Trilingues
- Langues anciennes : Latin, Grec
- Options :  
Informatique, Gestion, Dactylo,  
Dessin, Musique, Sc. Nat., Sc. Phys.  
Langue et Culture Régionales

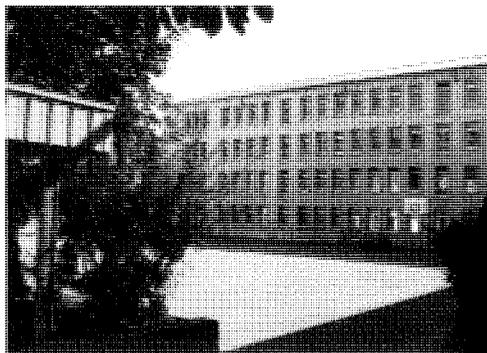
## **Lycée d'Enseignement Technique (L.E.T.)**

- Btn F8 (Sciences Médico-Sociales)
- Btn G2 (Gestion-Informatique)
- Langues : Allemand, Anglais
- B.T.S. Comptabilité Gestion
- B.T.S. Bureautique-Option B  
Secrétariat Trilingue

# VIE SCOLAIRE

## horaire journalier

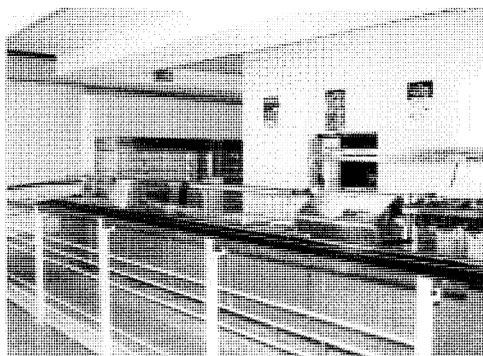
- 8 h 00 : Cours
- 8 h 55 : Cours
- 9 h 50 : Récréation
- 10 h 05 : Cours
- 11 h 00 : Cours
- 11 h 50 : Fin des cours de la matinée  
Repas en Self-Service
- 14 h 00 : Cours
- 15 h 00 : Cours
- 15 h 50 : Récréation
- 16 h 05 : Cours ou Etude
- 17 h 00 : Cours ou Etude
- 17 h 50 : Fin des cours et de l'étude



- Certains cours débutent à 13 h ou 13 h 30
- Pas de cours le mercredi pour les élèves de 6<sup>o</sup> et de 5<sup>o</sup>
- Les cours commençant à 8 h et à 14 h précises, les élèves sont présents dès 7h55 et 13 h 55. Les retards injustifiés ou répétés sont sanctionnés.
- Entre 12 h et 14 h, la possibilité est offerte à tout élève de se ménager un temps d'étude dans l'une des salles ouvertes à cet effet.
- En cas de permanence entre deux heures de cours, l'élève est tenu de rester dans l'établissement.
- Etude du soir : elle est assurée jusqu'à 17 h 50 ; les inscriptions sont prises au cours de la première semaine de l'année scolaire. Pour les inscriptions à l'étude dirigée (6<sup>o</sup> et 5<sup>o</sup>), une circulaire sera distribuée aux classes concernées.
- Les parents prennent connaissance de l'horaire des cours et des modifications qui peuvent y être apportées en cours d'année.

## demi-pension

Nous attirons l'attention des parents sur l'intérêt que présente la demi-pension, notamment pour les jeunes élèves :



- *Repas équilibrés servis en self, avec le choix des entrées, des fromages et des desserts.*
- *Déplacements supprimés aux heures de grande circulation. Fatigue moindre.*
- *Education au sens de la liberté, chaque élève pouvant librement gérer l'organisation des deux heures qui vont de la fin des cours du matin à la reprise de ceux de l'après-midi.*

## devoirs, leçons, contrôles

A tous les niveaux, le travail scolaire comporte des devoirs à faire à la maison ou en étude, ainsi que des leçons ou préparations régulières.

Le contrôle du travail scolaire est assuré dans chaque discipline par les moyens jugés les mieux adaptés par le professeur ou le conseil d'enseignement : récitations orales, contrôles courts et longs ou Brevet et Bac blancs mettant l'élève en situation d'examen...

Tout élève est muni d'un cahier de textes personnel où il inscrit régulièrement leçons, devoirs, contrôles ... Il conserve soigneusement, pour présentation éventuelle à l'Inspecteur Pédagogique ou à la Direction, ses devoirs, contrôles ou autres travaux écrits.

## notes

A l'évaluation chiffrée des résultats sur 20, s'ajoute une évaluation non moins importante de l'effort, de la participation et de la conduite selon les mentions TB, B, AB, PASS, MED, INS, TR.INS.

La note trimestrielle, d'une importance particulière, rend compte du niveau atteint dans la matière. Elle est déterminante pour juger de l'aptitude à passer dans la classe supérieure. Incluant divers éléments d'appréciation, elle peut parfois s'écarter de la note du contrôle long trimestriel, qui sanctionne une épreuve déterminée.

## bulletins

Les parents reçoivent 5 bulletins par an : Toussaint, Noël, Février, Pâques et Fin d'année. Le bulletin de fin d'année comporte la décision prise par le Chef d'Etablissement sur avis du conseil de classe :

- Admission dans la classe supérieure
- Redoublement
- Changement d'orientation ou, éventuellement, d'établissement.

Pour les élèves sortant de 6° ou de 4°, la réglementation actuelle permet aux parents de passer outre à la proposition de redoublement faite.

L'expérience prouve que les élèves, autorisés à passer dans la classe supérieure contre l'avis du conseil de classe, sont souvent, l'année suivante, en situation d'échec. Les parents ne prendront donc pas cette décision à la légère.

## options

Le choix des options doit être réfléchi et durable. Celles qui ont été retenues au moment de l'inscription - ou de la réinscription - ne sauraient être remises en question sans motif sérieux, que la Direction se réserve d'examiner. Il peut être imprudent pour la suite des études et le baccalauréat d'abandonner une option, même si l'élève y rencontre des difficultés.

Il arrive qu'une option ne puisse être assurée faute d'un nombre suffisant de candidats.

## **conseils de classe**

Les conseils de classes de fin de trimestre, présidés par le Directeur, sont essentiellement consacrés à l'analyse de l'esprit de travail de la classe et à l'évaluation des résultats des élèves. Les synthèses des observations et les bilans des évaluations permettent d'apporter des améliorations au cours des 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> trimestre. Le conseil de fin d'année formule des propositions d'orientation dans le cadre des voies d'orientation et des parcours définis conformément à l'article 14 du décret du 14 juin 1990 ou de redoublement.

## **information aux familles**

Les informations touchant la scolarité ou la vie du Collège peuvent être adressées aux familles soit par voie postale, soit par l'intermédiaire des enfants. Dans ce cas, mention en est portée au Carnet de correspondance sous la rubrique "documents transmis aux parents".

Les parents ne négligent pas, le cas échéant, de retourner au Collège le talon-réponse. Les parents reçoivent, en outre, "LA VIE A SAINT-ANDRE", une chronique trimestrielle donnant un aperçu des activités et manifestations du collège.

## **carnet de correspondance**

Le carnet de correspondance est conçu pour assurer la liaison entre le Collège et la famille. L'élève doit constamment être en mesure de le présenter à ses parents, à ses professeurs, à la Direction. Il importe que les parents prennent régulièrement connaissance des relevés d'absence, observations et informations qui leur sont destinés par ce moyen. Leur signature en fait foi partout où elle est requise.

## **service de santé**

Il existe dans l'établissement une infirmerie pour assurer les premiers soins. Tout élève est soumis à une visite médicale annuelle, pratiquée par le médecin de l'établissement. L'élève malade est rendu dès que possible à sa famille. En cas de nécessité, le service de santé prend toutes les dispositions avec la Direction, les parents et, éventuellement, le service hospitalier.

## **orientation scolaire - B.D.I.**

L'importance et la complexité de l'orientation scolaire n'échappent à personne.

Elèves et parents reçoivent à cet égard l'information nécessaire :

- brochures éditées par l'ONISEP
- présentation à l'occasion des réunions de parents
- service d'auto-documentation au CDI.

Il leur est demandé de remplir avec le plus grand soin et en temps voulu les divers formulaires que l'établissement leur adresse. L'importance même de l'enjeu les invite à prendre les contacts utiles avec les professeurs, l'administration et le Bureau de Documentation et d'Information (B.D.I.). Ce bureau, ouvert au collège vendredi en période scolaire, de 13 h 00 à 18 h 00 et confié à un Conseiller d'Orientation, tient à la disposition des élèves et des parents toute la documentation susceptible de les

éclairer sur la poursuite des études, les formations professionnelles et les carrières. Il est conseillé de prendre rendez-vous dès le 1<sup>o</sup> trimestre.

## **livres scolaires**

### **Collège (6<sup>o</sup> à 3<sup>o</sup>)**

Les livres sont fournis par l'établissement dans le cadre de la gratuité des manuels scolaires, à l'exception du manuel d'enseignement religieux des classes de 4<sup>o</sup> et de 3<sup>o</sup>. Distribués dès la rentrée, ils doivent être tenus avec soin et rendus en bon état à la fin de l'année scolaire. En cas de perte ou de détérioration, l'élève supporte les frais de remplacement, ou de réfection.

### **L.E.G.T. (2<sup>o</sup> à Terminale et BTS)**

Les livres sont à la charge de la famille. La liste en est communiquée à chaque élève avant les vacances d'été et déposée auprès des libraires du centre ville. Il appartient dès lors à chacun de se procurer les titres nécessaires.

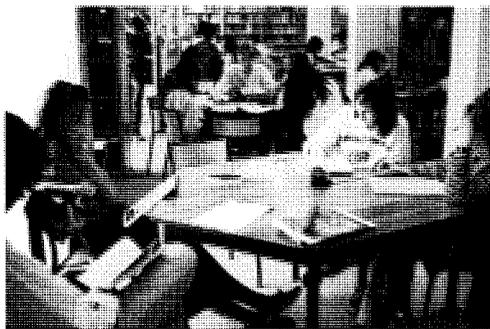
Une bourse aux livres, organisée au niveau de St-André permet d'acquérir des livres usagés à des prix avantageux. Par ailleurs, l'établissement organise des commandes groupées de livres neufs. Il est indispensable que tout élève soit pourvu de ses livres dès le jour de la rentrée.

L'établissement n'assure pas la vente des fournitures scolaires.

## **Centre de Documentation et d'Information (C.D.I.)**

Véritable poumon de l'établissement, le CDI, spacieux et pourvu d'un fonds important de livres, est ouvert sans interruption de 8 h 00 à 17 h 50.

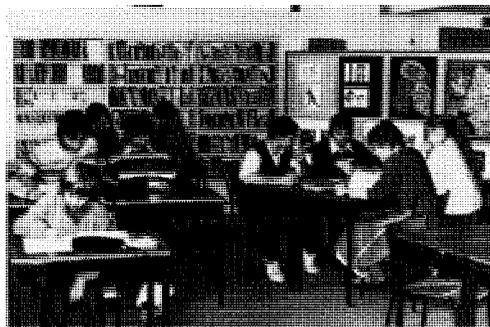
C'est un lieu de documentation, de recherche et de travail. Les élèves se conforment au règlement interne et aux indications des documentalistes. Sauf cas exceptionnel, le silence et le respect de l'autre sont les règles d'or de tout CDI.



## **éducation physique et sportive**

Les cours d'éducation physique sont obligatoires au même titre que les autres. Les séances s'étendent fréquemment sur deux heures. Une tenue de sport est obligatoire: shorts, survêtement, chaussures appropriées, bonnet de bain pour les séances de piscine. Les cours ont lieu habituellement au gymnase du collège.

Certaines séances se déroulent à

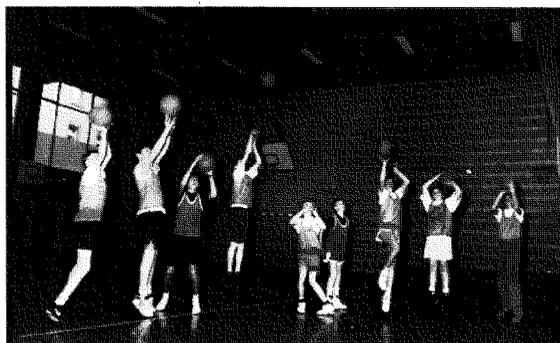




l'extérieur (stade, piscine et autres salles spécialisées).

### **dispense :**

Toute dispense d'EPS doit être visée par le Conseiller Principal d'Education ou la Conseillère d'Education. Pour une dispense de plus de 15 jours, un certificat médical est requis. L'élève dispensé ne peut disposer librement de son temps ; il est présent au gymnase, sauf autorisation expresse du Conseiller Principal d'Education ou de la Conseillère d'Education.



Il existe dans l'établissement une association sportive affiliée à l'U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire), dont les activités sont programmées essentiellement le mercredi après-midi sous la responsabilité des enseignants d'éducation physique.

Se renseigner auprès d'eux.

En s'inscrivant à l'UNSS, l'élève s'engage à suivre régulièrement les séances d'entraînement et à prendre part aux compétitions. Seule une raison sérieuse peut l'en dispenser, avec l'accord du responsable.



# STRUCTURES ET MODES DE PARTICIPATION

## **conseil d'établissement**

Composé de membres de droit et de membres élus et présidé par le Directeur, il comprend les principaux responsables de l'établissement, les délégués de tous les groupes constituant la communauté éducative (parents, professeurs, élèves, personnels, anciens élèves...) ainsi que des représentants de l'autorité diocésaine et de la municipalité.

Il définit les grandes orientations de l'établissement et les moyens de les mettre en oeuvre.

Les réunions sont trimestrielles. Le bureau du conseil fixe à l'avance l'ordre du jour des séances.

## **conseil de direction**

Chaque semaine, le directeur réunit ses collaborateurs les plus proches pour régler les questions courantes et coordonner les diverses activités de la maison.



## **conseil de gestion**

Il définit, en fonction des possibilités financières et en accord avec l'autorité diocésaine de tutelle, les investissements et principales dépenses d'entretien.

## **conseil pédagogique**

Il peut regrouper l'ensemble des professeurs ou ceux d'un niveau déterminé, avec la participation éventuelle d'élèves et de parents, en vue de promouvoir une pédagogie adaptée et efficace.

Son champ ne se limite pas aux questions proprement scolaires. Il embrasse également diverses questions touchant le service éducatif, l'animation culturelle et le style de vie de l'établissement.

## **conseil d'enseignement**

A l'initiative du Responsable de Département, les professeurs d'une même discipline se réunissent au moins une fois par trimestre, pour examiner les problèmes spécifiques à leur matière et déterminer les lignes d'action communes : programmes, méthodes, exigences pédagogiques, choix des manuels etc...

## délégués de classe

Au cours des premières semaines de l'année scolaire, les professeurs principaux des classes organisent l'élection des élèves délégués de classe. Ceux-ci sont les interlocuteurs privilégiés des professeurs, et notamment du professeur principal, en tout ce qui regarde la marche de la classe et les améliorations possibles sur le plan de l'organisation scolaire comme de la vie de groupe.

Les délégués recherchent ce qui peut favoriser l'unité et la bonne ambiance de la classe. Ils prennent régulièrement les contacts nécessaires et peuvent proposer des initiatives et des rencontres. Leur contribution, qui s'avère souvent décisive, se développe en accord avec les professeurs, et éventuellement, avec les parents délégués.

Les délégués des classes de 3<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 1<sup>ère</sup> et Terminale assistent aux conseils de classe. Ils se réunissent régulièrement autour d'un Directeur de cycle qui assure auprès d'eux un rôle d'animation et de coordination. Ils rendent compte à leurs camarades des réunions auxquelles ils assistent.

Des élèves délégués, élus par le collège des délégués, participent au conseil d'établissement.

## réunions de parents

Quelles que soient leur forme et leur périodicité (en principe deux par an) les réunions de parents sont pour eux l'occasion de s'informer des programmes, des exigences et des rythmes de la vie scolaire.

Elles leur permettent aussi de s'intégrer à l'action éducative du Collège et de découvrir qu'ils sont peut-être en mesure d'apporter certains concours qui ne leur étaient pas apparus jusque là :

- . participation à l'activité catéchistique, à l'animation de mouvements ou de temps forts ;
- . engagement dans le Comité des Fêtes pour la préparation de la kermesse ;
- . soutien de certaines initiatives scolaires ou para-scolaires ;
- . information sur les carrières ;
- . participation aux journées régionales ou nationales de l'A.P.E.L. ...

Les parents sont représentés dans diverses instances du Collège, et notamment au Conseil d'Établissement. Il va de soi que cette représentation officielle laisse à tout parent entière faculté de demander un entretien personnel avec le Directeur, les professeurs ou tout autre responsable.

## association des parents d'élèves (APEL)

Les parents d'élèves de St-André se regroupent au sein de l'APEL et versent en début d'année la cotisation qui donne aux instances locales, régionales et nationales de cet organisme les moyens de son action de défense et de promotion de l'Enseignement Libre. Ils reçoivent "LA FAMILLE EDUCATRICE", revue d'information de l'association.

L'A.P.E.L. tient son Assemblée Générale annuelle au cours de laquelle est mis en place le Comité de l'Association. Celui-ci élit un Bureau. Comité et Bureau se réunissent en alternance plusieurs fois pendant l'année scolaire.

Au niveau de chaque classe, les parents délégués jouent un rôle de représentation, d'information et d'animation en liaison étroite avec le professeur principal. Ils assistent aux conseils de classe.

### **comité des fêtes**

Les parents y jouent un rôle particulièrement actif. Le Comité a principalement mission d'organiser la Kermesse annuelle qui constitue une manifestation essentielle de l'esprit de famille à St-André. Tous les concours sont bienvenus. La recette de la kermesse permet d'année en année d'entretenir ou de moderniser l'outil pédagogique.



### **comité d'animation pastorale (CAP)**

En 1978, s'est crée à l'initiative de l'aumônerie un Comité d'Animation Pastorale dont la composition reste très ouverte ; aumôniers et religieux, parents d'élèves actuels ou anciens élèves, personnes extérieures à l'établissement..., tous ayant à coeur l'éducation de la Foi, la vie de prière, l'engagement chrétien, bref l'animation d'une communauté chrétienne en milieu scolaire. Le C.A.P. se réunit deux fois par trimestre. Beaucoup d'initiatives liturgiques, catéchistiques ou de formation prennent naissance au C.A.P. ou se développent grâce à son appui.

### **association des anciens élèves**

Cette association regroupe dans un but d'amitié et de service les anciens et anciennes élèves de Saint-André. Elle assure le lien entre les promotions successives issues de l'établissement, maintient et développe chez ses membres le sentiment d'appartenance à une communauté éducative et participe sous des formes variées à la vie du Collège, notamment à l'occasion de la kermesse ou de certaines actions de promotion.

Elle peut aussi proposer aux élèves actuels un service spécifique dans l'ordre de l'information sur les carrières, dans la recherche d'un emploi. Il est vivement recommandé à tout élève sortant d'adhérer à l'association.



# PROPOSITION DE VIE CHRETIENNE

Devant le pluralisme des religions auxquelles peuvent appartenir les élèves, Saint-André souhaite donner à tous les bases d'une culture religieuse qui leur permettent d'affirmer leur croyance et leur appartenance à une "Eglise" (assemblée de fidèles). Aussi, chaque semaine, dans l'horaire scolaire, est fixée une heure d'Enseignement Religieux assurée par un professeur de la classe. Une deuxième heure regroupe ceux qui souhaitent approfondir leur vie de foi.



## **prière et vie sacramentelle**

L'établissement offre aux élèves et aux enseignants la possibilité de se rencontrer pour la prière et l'Eucharistie plusieurs fois par semaine. La communauté éducative toute entière est invitée chaque trimestre (Avent, Carême, Kermesse) à chanter et à proclamer sa Foi en Dieu au cours d'une célébration eucharistique commune.

Le cadre de la prière et du rassemblement des croyants a son importance : c'est pourquoi l'oratoire, appelé "Petit Taizé" et la chapelle de communauté se veulent accueillants, véritables demeures de Dieu, où le silence et la beauté sont respectés.

## **les temps forts**

Pour être bien vécue, la Foi en Jésus-Christ a besoin également d'être approfondie et partagée. Dans ce sens les aumôniers, en union avec des laïcs, organisent régulièrement des temps forts : soirées-rencontres, week-ends ou séjours prolongés dans une maison d'accueil ou de retraite ou auprès d'une communauté monastique, (Trappistes d'Acéy...).

## **"les mouvements"**

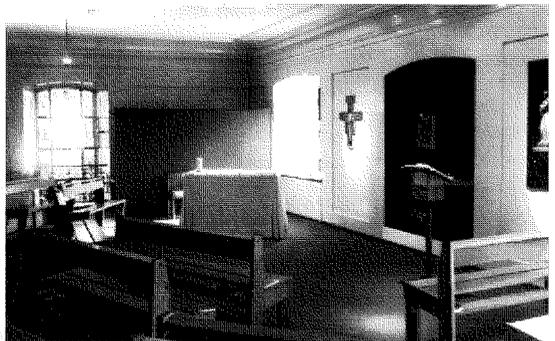
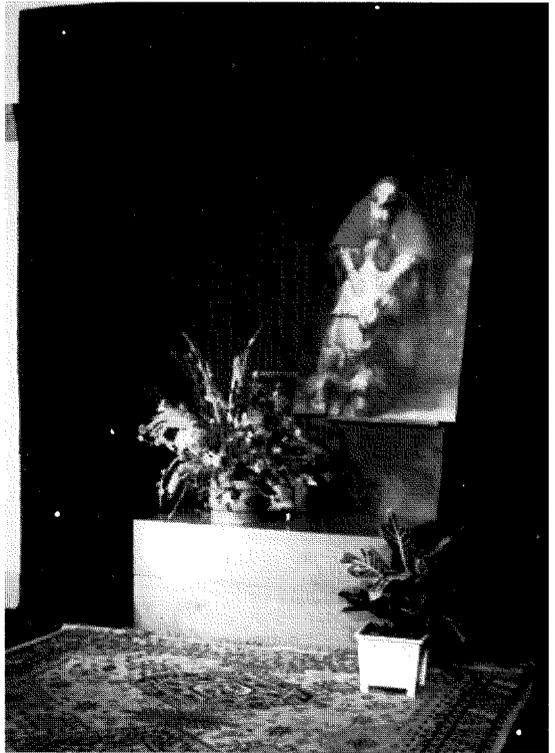
Sensibles à la dimension communautaire de leur engagement chrétien, certains jeunes se regroupent en équipes au sein d'un mouvement. Ainsi, les Equipes de Partage invitent les élèves à se retrouver régulièrement (une fois par semaine, en général) pour confronter leurs expériences et éclairer leur vie à la lumière de la Parole de Dieu. La Manécanterie "Les Petits Chanteurs de Saint-André" et le Choeur des Filles offrent également aux jeunes la possibilité de mieux vivre leur foi.

## activités diverses

L'aumônerie ne s'adresse pas seulement à une élite chrétienne. Elle est ouverte à tous, sinon elle ne serait plus missionnaire. C'est pourquoi nous proposons certaines activités qui sont autant d'approches de la pratique évangélique mais ne font pas forcément intervenir la Foi. C'est par exemple la sensibilisation aux grands problèmes du monde par le biais de conférences-débats, le lancement d'opérations pour lutter contre la faim, l'injustice, la pauvreté... Les jeunes qui sont engagés dans le groupe d'entraide et de solidarité ou qui rencontrent régulièrement vieillards et handicapés travaillent dans ce sens.

### **“le personnel” de l'aumônerie**

De plus en plus l'aumônerie de Saint-André doit être l'affaire de tous. C'est pourquoi les religieux Marianistes comptent beaucoup sur la collaboration des parents et des professeurs qui ont le sens de leur mission dans l'Eglise. Leur première préoccupation est de vivre le mieux possible le message qu'ils annoncent en catéchèse, dans les mouvements, dans les temps forts, etc... Ils se réunissent régulièrement pour penser leur action, l'évaluer, l'adapter... pour prier aussi. Dans le cadre du CAP (Commission d'Animation Pastorale), tous ceux qui ont à cœur l'éducation Chrétienne à St-André peuvent prendre part à cette mission d'Eglise.



# ACTIVITES PARA-SCOLAIRES

## clubs

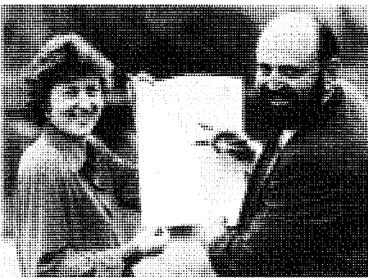
L'éventail des clubs varie d'une année à l'autre selon la demande des élèves et l'initiative des animateurs : danse, théâtre, jeu d'échecs, ensemble musical.

Particulièrement dynamique, le club de lecture accueille les élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>.

## foyer

Les foyers du Lycée et du Collège, entièrement décorés par les élèves, placés sous la responsabilité d'un éducateur et d'une équipe d'élèves, est à la fois lieu de détente et cadre de rencontres et d'initiatives. Les usagers en assurent eux-mêmes le fonctionnement en conformité avec le règlement. Avec l'autorisation de l'Econome, ils peuvent aussi en améliorer l'aménagement et l'équipement.

## échanges scolaires-jumelages



*Lilian CROSTON, Directrice de WESTHOLME SCHOOL et Monsieur BLUM, lors de la signature du jumelage (avril 1982).*

Sans que la périodicité en soit fixe, des échanges scolaires et des jumelages ont lieu avec les pays de la Communauté Européenne et les Etats-Unis.

Dans la mesure du possible, la formule pratiquée est celle de la réciprocité, les parents français accueillant l'élève étranger dont la famille accueille leur propre fils ou fille. Les échanges sont particulièrement confiés à l'initiative des professeurs de langues. Se renseigner auprès d'eux.

Parmi les plus actifs, il convient de mentionner les jumelages avec le lycée PINDL de RATISBONNE, avec WESTHOLME SCHOOL de BLACKBURN, et l'échange avec le lycée ALBERTUS MAGNUS DE ST-INGBERT.

## visites diverses

Visites de musées, d'usines, d'entreprises, de lieux historiques, etc..., peuvent être programmées à l'initiative des professeurs, en accord avec la Direction. Ces activités particulières sont habituellement portées à la connaissance des parents.

## spectacles

Selon la programmation des salles de la ville, une classe peut, sur temps scolaire et sous la conduite d'un ou plusieurs professeurs, bénéficier d'un spectacle sur scène ou à l'écran. Pour une classe donnée, de telles sorties n'ont pas lieu plus de deux fois par trimestre.

## Les Petits Chanteurs de St-André

## Le Choeur des Filles de St-André



Créée en 1987 et dirigée par le Frère Olivier GLAIZE, la manécanterie : "Les Petits Chanteurs de St-André" prend une part très active à l'animation spirituelle et culturelle du Collège. Elle s'est donnée pour mission de chanter la bonne nouvelle de Jésus-Christ pour tous.

En 1991 Madame FIRMIAN a créé le "Choeur des Filles de St-André" animé du même esprit.

## activités culturelles

Le Collège Saint-André a toujours été un lieu privilégié d'expression artistique et culturelle. Il a d'ailleurs inclut cette dimension dans son projet d'établissement. Trois temps forts couronnent ces activités : la Fête Culturelle, essentiellement consacrée à l'expression scénique, la Fête Musicale : ces deux manifestations nous offrent l'occasion d'un rassemblement chaleureux de la communauté éducative.



Enfin, les expositions artistiques qui donnent un aperçu du talent de nos élèves et leurs maîtres.

## kermesse

Véritable Fête de Famille de Saint-André, la kermesse fait une large part à l'initiative des jeunes qui saisissent volontiers cette occasion de se produire sur le podium dans des activités gymniques et des danses, de monter leurs propres stands et de concourir aux nombreuses activités de cette journée.

# ADMINISTRATION - RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

## *Ouverture des services et heures de réception*

*Tous les jours ouvrables.*

*Les services sont fermés le samedi après-midi.*

### **Direction**

Le directeur reçoit sur Rendez-Vous  
S'adresser au secrétariat

### **Secrétariat et Economat**

8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h à 17 h00

### **Responsables de Cycle et professeurs**

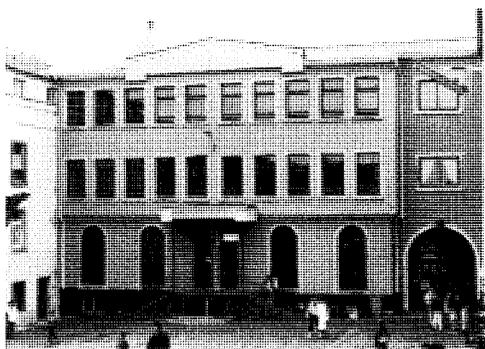
Prendre rendez-vous par le biais du  
du carnet de correspondance

### **Conseiller Principal d'Education et Conseillère d'Education**

Reçoivent de préférence sur Rendez-Vous.

### **B.D.I.**

Ouvert tous les vendredis de 13 h à 18 h.  
Il est recommandé de prendre rendez-vous  
au secrétariat.



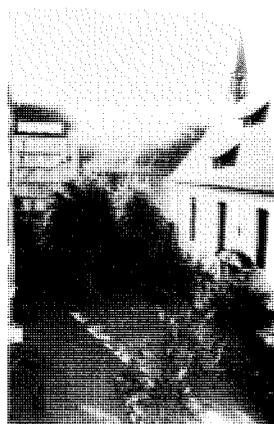
## **inscription et réinscription**

Les prises de contact et pré-inscriptions se font dès le mois de novembre. L'inscription ne peut être considérée comme ferme qu'à partir du moment où la famille est en mesure de présenter la notification officielle de la décision d'orientation prise en fin d'année scolaire par l'établissement d'origine. Un dossier d'inscription est constitué. L'inscription n'est acquise

qu'après remise au secrétariat du dossier complet et versement d'arrhes à l'économat.

Le premier trimestre est toutefois considéré comme une période probatoire. Si le travail, la conduite ou les résultats ne donnaient pas satisfaction, l'établissement pourrait conseiller un changement de classe ou de section, ou éventuellement rendre l'enfant à sa famille.

Les parents d'élèves déjà scolarisés à Saint-André prennent soin de retourner au secrétariat dans les délais fixés la fiche de réinscription. La Direction se réserve le droit de disposer des places qui n'auraient pas été retenues à temps.



## conditions financières

Il n'est adressé aux familles qu'une seule facture par an, vers la fin septembre. Les parents prennent connaissance des tarifs en juin-juillet et versent des arrhes. Avec la circulaire de rentrée, une nouvelle information leur est fournie sur la manière de régler les frais ; des relevés trimestriels rappellent aux parents la situation de leur compte. Des réductions sur les tarifs de demi-pension sont consenties pour une absence continue au moins égale à 15 jours.

Nous rappelons que l'internat des filles est à régler directement à l'établissement où elles prennent pension.

La facture comporte, outre les prix de demi-pension s'il y a lieu, la contribution des familles, ainsi qu'un forfait annuel englobant tous les autres frais, tels que : cotisation APEL, cotisation diocésaine, visite médicale, assurance individuelle, frais de photocopie et de PTT, participation au CDI, abonnements divers ...

L'établissement est habilité à accueillir des boursiers nationaux. Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat.

## contribution des familles

Quatre options existent pour les frais de scolarité.

Un échelonnement des tarifs se veut une mesure d'équité et de solidarité entre les familles en offrant aux parents à revenus plus modestes la possibilité de placer leurs enfants dans un établissement d'enseignement libre et chrétien. L'adoption de cette formule répond à la mission de l'Enseignement Catholique de construire une société plus humaine et plus juste.

Le choix de l'option est laissé à la bonne volonté des parents qui sont invités, lors de l'inscription ou de la réinscription, à le préciser.

Comptes Collège Saint-André : CCP Strasbourg 445 40 Y  
Banques COLMAR - SOGENAL - UTAI - CREDIT - CASSIS DEPARCNE



# LES RESPONSABLES

## LE SECTEUR



M. BLUM  
*Chef d'Établissement*



M. NISSE  
SOUS - DIRECTEUR  
*Responsable des  
1ères et Terminales*



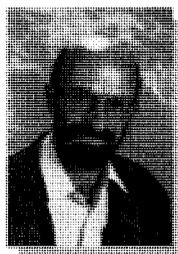
M. BRAUN  
SOUS - DIRECTEUR  
*Responsable des  
6ème - 5ème*



Mme  
DENNI  
*Responsable  
Section F 8*



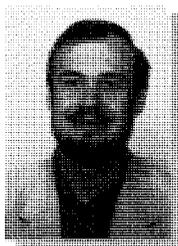
M.  
KUSNIR  
*Responsable  
Section G2  
et du B.T.S.*



M.  
GRUNENWALD  
*Responsable des  
Classes de  
Secondes*



Mlle BELMAIN  
*Responsable  
des Classes de  
4ème - 3ème*



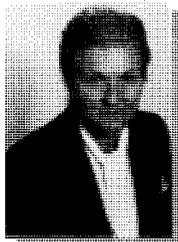
M. HERRMANN  
*Président du Conseil  
Pédagogique*

# DE L'ETABLISSEMENT

## PEDAGOGIQUE



M. CORBE  
*Conseiller Principal  
d'Education  
(Lycée)*



Mme  
JOURDAN  
*Conseillère  
d'Education  
(Collège)*



Mme HUMBERT  
*Responsable E.P.S*



Mlle JOURDAN  
*Déléguée Culturelle*

### AUMONERIE LYCEE



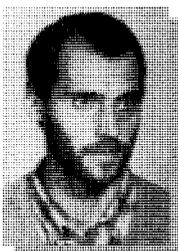
P. BAFFREY



P. MOUGEL



Frère  
Frank LADOUGH

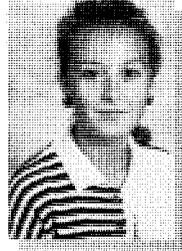


Frère  
Olivier GLAIZE

## ECONOMAT



M. BILGER  
*Econome*



Mlle  
ZEHRFUSS  
*Comptable*

## C.D.J.



Mme  
WISNIEWSKI  
*Documentaliste*



Mme HEINRICH  
*Documentaliste - Adjointe*

## INFIRMIERE



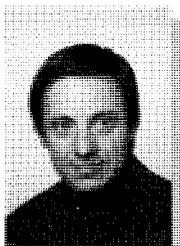
Mme CORBE

## SERV. ENTRETIEN

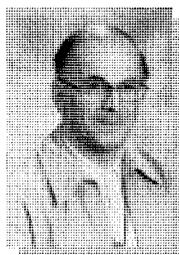


M. HAETTICH

## SECRETARIAT



M. HANS  
*Responsable Administratif*



M.  
DIDIERLAURENT  
*Responsable Reprographie*

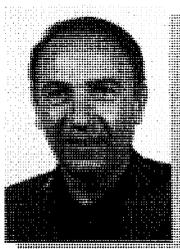


Mlle BILGER  
*Secrétariat Accueil*



Mlle SCHMITT  
*Secrétariat Administratif*

## BUREAU D'ORIENTATION



M. KALK  
*Conseiller d'Orientation*

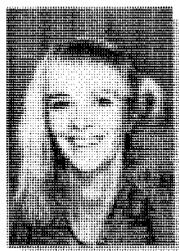


M. BIRINGER  
*Psychologue Scolaire*

## ACCUEIL



Mme ORY



Mme WALLER

# LES CLASSES ET LES PROFESSEURS

## L.E.G. & L.E.T

B.T.S. B1	<b>ECO.GEN.</b> Mlle MICHEL	<b>ECO.ENTR.</b> Mlle MICHEL	<b>DROIT</b> Mlle MICHEL	<b>TRAV. SYN.</b> Mlle MICHEL	<b>MAG</b> Mlle MICHEL	<b>FRANCAIS</b> Mme MICHEL
	<b>ALLEMAND</b> Mme GULLUNG	<b>ANGLAIS</b> Mme BARJAVEL	<b>SECRETARIAT</b> Mme MEHLEN	<b>SECRET.ALLEMAND</b> Mme MEHLEN	<b>SECRET.ANGLAIS</b> Mme MEHLEN	
B.T.S. C1	<b>MATHS</b> M. NISSE	<b>ECO.GEN.</b> M. DURR	<b>ECO.ENTR.</b> M. DURR	<b>DROIT</b> Mlle FETET	<b>DROIT ADM.</b> Mlle FETET	<b>TRAV. SYN.</b> M. KUSNIR
	<b>T.O.G.</b> M. KUSNIR	<b>INFO</b> M. BOTH	<b>FRANCAIS</b> Mme DENNI	<b>ALLEMAND</b> Mme ANGUENOT	<b>ANGLAIS</b> Mlle BELMAIN	
B.T.S. C2	<b>MATHS</b> Mme BUTSCHER	<b>ECO.GEN.</b> M. DURR	<b>ECO.ENT.</b> M. DURR	<b>DROIT</b> Mlle FETET	<b>DROIT ADM.</b> M. BOTH	<b>TRAV.SYN</b> M. BOTH
	<b>T.O.G.</b> M. BOTH	<b>INFO</b> M. BOTH	<b>FRANCAIS</b> Mlle SCHNEIDER	<b>ALLEMAND</b> M. STOECKLE	<b>ANGLAIS</b> Mme DICK	
TERM.1	<b>MATHS</b> M. MERIAUX	<b>MATHS 1</b> M. FAHRER	<b>BIOLOGIE</b> M. BOUCABELLE	<b>SC. PHYSIQUES</b> Mme BERNAT	<b>HIST-GEO</b> M. FLEITH	<b>INFO</b> M. HERMANN
	<b>FRANCAIS</b> Mlle JOURDAN	<b>LATIN</b> M. MENEGHETTI	<b>PHILOSOPHIE</b> M. COME	<b>ALLEMAND</b> Mme ANGUENOT	<b>ANGLAIS</b> Mme ZIMMERMANN	<b>ESPAGNOL 2</b> M. CHRISTEN
	<b>ESPAGNOL 3</b> M. CHRISTEN	<b>I.R.</b> M. COME	<b>E.P.S.</b> M.ROTH			
TERM.2	<b>MATHS</b> M. FAHRER	<b>BIOLOGIE</b> M. BOUCABELLE	<b>SC. PHYSIQUES</b> Mme BERNAT	<b>HIST-GEO</b> M. KIRBIHLER	<b>ECONOMIE</b> M. DURR	<b>FRANCAIS</b> Mlle JOURDAN
	<b>LATIN</b> M. MENEGHETTI	<b>PHILOSOPHIE</b> M. WILLEM	<b>ALLEMAND 1</b> M. LEFEVRE	<b>ALLEMAND 2</b> Mme SCHMID	<b>ANGLAIS 1</b> Mme DICK	<b>ANGLAIS 2</b> Mme ZIMMERMANN
	<b>ESPAGNOL 2</b> M. CHRISTEN	<b>ESPAGNOL 3</b> M. CHRISTEN	<b>I.R.</b> M. WILLEM	<b>E.P.S.</b> M. THIRY		

<b>TERM.3</b>	<b>MATHS</b> Mlle MUNDWILER <b>FRANCAIS</b> Mlle JOURDAN <b>I.R.</b> M. WILLEM	<b>BIOLOGIE</b> M. BOUCABELLE <b>PHILOSOPHIE</b> M. WILLEM <b>E.P.S.</b> Mme HUMBERT	<b>SC. PHYSIQUES</b> Mme BERNAT <b>ALLEMAND 1</b> M. LEFEVRE	<b>HIST-GEO</b> M. GRUNENWALD <b>ALLEMAND 2</b> Mme SCHMID	<b>ECONOMIE</b> M. DURR <b>ANGLAIS 1</b> Mme DICK	<b>INFO</b> M. HERMANN <b>ANGLAIS 2</b> Mme ZIMMERMANN
<b>TERM.4</b>	<b>MATHS</b> M. NISSE <b>LATIN</b> M. MENEHETTI <b>ESPAGNOL 2</b> M. CHRISTEN	<b>BIOLOGIE</b> M. HERMANN <b>PHILOSOPHIE</b> M. WILLEM <b>I.R.</b> P. BAFFREY	<b>SC. PHYSIQUES</b> M. BALAND <b>ALLEMAND 1</b> M. STOECKLE <b>E.P.S.</b> M. ANGST	<b>HIST-GEO</b> M. CHALTE <b>ALLEMAND 2</b> M. STOECKLE	<b>INFO</b> M. HERMANN <b>ANGLAIS 1</b> M. LOCOGE	<b>FRANCAIS</b> Mlle JOURDAN <b>ANGLAIS 2</b> M. HENNY
<b>TERM.5</b>	<b>MATHS</b> Mme BUTSCHER <b>PHILOSOPHIE</b> M. WILLEM <b>I.R.</b> M. BOUCABELLE	<b>BIOLOGIE</b> M. BOUCABELLE <b>ALLEMAND 1</b> M. STOECKLE <b>CATECHESE</b> M. MERIAUX	<b>SC. PHYSIQUES</b> M. WISNIEWSKI <b>ALLEMAND 2</b> M. STOECKLE <b>E.P.S.</b> Mlle FALBRIARD	<b>HIST-GEO</b> M. KIRBIHLER <b>ANGLAIS 1</b> M. LOCOGE	<b>FRANCAIS</b> Mlle JOURDAN <b>ANGLAIS 2</b> M. LOCOGE	<b>LATIN</b> M. MENEHETTI <b>ESPAGNOL 2</b> M. CHRISTEN
<b>TERM.6</b>	<b>MATHS</b> Mme NISSE <b>PHILOSOPHIE</b> M. WILLEM <b>I.R.</b> M. WILLEM	<b>HIST-GEO</b> M. COME <b>ALLEMAND 1</b> M. LEFEVRE <b>CATECHESE</b> P. BAFFREY	<b>ECONOMIE</b> Mlle MICHEL <b>ALLEMAND 2</b> M. STOECKLE <b>E.P.S.</b> Mlle BURGER	<b>DROIT</b> Mlle MICHEL <b>ANGLAIS 1</b> Mme KIRSTETTER	<b>T.O.G.</b> M. KUSNIR <b>ANGLAIS 2</b> M. HENNY	<b>FRANCAIS</b> Mlle JOURDAN <b>ESPAGNOL 2</b> M. CHRISTEN
<b>TERM.7</b>	<b>MATHS</b> M. FAHRER <b>E.F.S.</b> Mme BDRHAUER <b>ALLEMAND</b> Mme ANGUENOT	<b>BIOLOGIE</b> Mme SCHULTZ <b>T.M.E.</b> Mme ANHEIM <b>ANGLAIS</b> Mlle BELMAIN	<b>SC. PHYSIQUES</b> Mme BERNAT <b>STENO</b> Mme FETTER <b>I.R.</b> M. COME	<b>ECONOMIE</b> Mme THOMMEREL <b>BUREAUTIQUE</b> Mme THOMMEREL <b>CATECHESE</b> P. BAFFREY	<b>T.M.S.</b> Mme FETTER <b>FRANCAIS</b> Mlle JOURDAN <b>E.P.S.</b> M. ANGST	<b>S.M.S.</b> Mme DENNI <b>PHILOSOPHIE</b> M. COME
<b>PREM.1</b>	<b>MATHS</b> Mme GALLET <b>FRANCAIS</b> M. BRAUN <b>ESPAGNOL 2</b> M. CHRISTEN	<b>BIOLOGIE</b> Mlle GOOR <b>LATIN</b> M. HAUG <b>ESPAGNOL 3</b> M. CHRISTEN	<b>SC. PHYSIQUES</b> M. BALAND <b>GREC</b> Mlle SCHNEIDER <b>ARTS PLAST.</b> M. CHARDON	<b>HISTOIRE</b> M. FLEITH <b>ALLEMAND</b> M. LEFEVRE <b>I.R.</b> M. BRAUN	<b>GEOGRAPHIE</b> Mlle KELLER <b>ALLEMAND 1</b> Mme SCHMID <b>E.P.S.</b> M. ROTH	<b>INFO</b> M. HERMANN <b>ANGLAIS</b> Mlle BELMAIN

<b>PREM.2</b>	<b>MATHS</b> M. FAHRER <b>INFO</b> M. HERMANN <b>ALLEMAND 2</b> Mme ANGUENDT <b>CATECHESE</b> M. MERIAUX	<b>MATHS 1</b> M. MERIAUX <b>FRANCAIS</b> M. BETTINGER <b>ANGLAIS T</b> Mlle BELMAIN <b>E.P.S.</b> Mme GUILLEMAIN	<b>BIOLOGIE</b> Mme PLEIS <b>LATIN</b> M. HAUG <b>ANGLAIS 1</b> M. LDCDGE	<b>SC. PHYSIQUES</b> M. BALAND <b>GREC</b> Mlle SCHNEIDER <b>ANGLAIS 2</b> Mme ZIMMERMANN	<b>HIST-GEO</b> M. CHALTE <b>ALLEMAND T</b> Mme SCHMID <b>ESPAGNOL 2</b> M. CHRISTEN	<b>ECONOMIE</b> M. MULLER <b>ALLEMAND 1</b> M. LEFEVRE <b>I.R.</b> M. BLUM
<b>PREM.3</b>	<b>MATHS</b> M. MERIAUX <b>ALLEMAND T</b> Mme SCHMID <b>ESPAGNOL 2</b> M. CHRISTEN	<b>BIOLOGIE</b> M. MESSMER <b>ALLEMAND 1</b> M. LEFEVRE <b>I.R.</b> M. HAUG	<b>SC. PHYSIQUES</b> M. BALAND <b>ALLEMAND 2</b> Mme ANGUENOT <b>CATECHESE</b> M. MERIAUX	<b>HIST-GEO</b> Mlle KELLER <b>ANGLAIS T</b> Mlle BELMAIN <b>E.P.S.</b> Mme JAMBERT	<b>ECONOMIE</b> M. MULLER <b>ANGLAIS 1</b> M. LDCOGE	<b>FRANCAIS</b> M. HAUG <b>ANGLAIS 2</b> Mme ZIMMERMANN
<b>PREM.4</b>	<b>MATHS</b> M. NISSE <b>FRANCAIS</b> Mme MICHEL <b>ANGLAIS T</b> Mlle BELMAIN <b>E.P.S.</b> M. ANGST	<b>BIOLOGIE</b> M. BOUCABELLE <b>LATIN</b> M. HAUG <b>ANGLAIS 1</b> Mme WETZEL	<b>BIOLOGIE 1</b> Mme PLEIS <b>GREC</b> Mlle SCHNEIDER <b>ANGLAIS 2</b> Mme WETZEL	<b>SC. PHYSIQUES</b> M. BALAND <b>ALLEMAND T</b> Mme SCHMID <b>ESPAGNOL 2</b> M. CHRISTEN	<b>HIST-GEO</b> M. SIGWARTH <b>ALLEMAND 1</b> Mme SCHMID <b>I.R.</b> Mme MICHEL	<b>INFO</b> M. HERMANN <b>ALLEMAND 2</b> M. STDECKLE <b>CATECHESE</b> M. LADOUCH
<b>PREM.5</b>	<b>MATHS</b> Mlle MUNDWILER <b>FRANCAIS</b> M. CLAUDEL <b>ANGLAIS 2</b> Mme WETZEL	<b>BIOLOGIE</b> M. HERMANN <b>ALLEMAND T</b> Mme SCHMID <b>ESPAGNOL 2</b> M. CHRISTEN	<b>BIOLOGIE 1</b> Mme HERMANN <b>ALLEMAND 1</b> Mme SCHMID <b>I.R.</b> M. BLUM	<b>SC. PHYSIQUES</b> M. WISNIEWSKI <b>ALLEMAND 2</b> M. STOECKLE <b>CATECHESE</b> M. LADDUCH	<b>HIST-GEO</b> M. FLEITH <b>ANGLAIS T</b> Mlle BELMAIN <b>E.P.S.</b> M. THIRY	<b>INFO</b> M. HERMANN <b>ANGLAIS 1</b> Mme WETZEL
<b>PREM.6</b>	<b>MATHS</b> Mme NISSE <b>FRANCAIS</b> Mlle JDURDAN	<b>HIST-GEO</b> M. CDME <b>ALLEMAND</b> Mme SCHMID	<b>ECONOMIE</b> Mlle FETET <b>ANGLAIS</b> M. HENNY	<b>GESTION</b> Mlle FETET <b>I.R.</b> Mlle JDURDAN	<b>DROIT</b> Mlle FETET <b>CATECHESE</b> P. BAFFREY	<b>COMMUNICATION</b> Mme THOMMEREL <b>E.P.S.</b> M. ANGST

<b>REM.7</b>	<b>MATHS</b> Mme GALLET <b>FRANCAIS</b> Mme SUR	<b>BIOLOGIE</b> Mlle GOOR <b>ALLEMAND</b> Mme SCHMID	<b>SC. PHYSIQUES</b> Mme BERNAT <b>ANGLAIS</b> Mme ZIMMERMANN	<b>HIST-GEO</b> M. GRUNENWALD <b>I.R.</b> M. BLUM	<b>S.M.S.</b> Mme BDRHHAUER <b>CATECHESE</b> P. BAFFREY	<b>T.M.S.</b> Mme FETTER <b>E.P.S.</b> Mme JAMBERT
<b>2°1</b>	<b>MATHS</b> M. FAHRER <b>FRANCAIS</b> M. BETTINGER <b>E.P.S.</b> M. ANGST	<b>BIOLOGIE</b> Mme DIEBOLD <b>ALLEMAND 1</b> Mme CLADE	<b>SC. PHYSIQUES</b> Mlle HOFER <b>ANGLAIS 2</b> Mme ZIMMERMANN	<b>HIST-GEO</b> M. KIEFFER <b>ESPAGNOL 3</b> M. CHRISTEN	<b>ECONOMIE</b> M. MULLER <b>I.R.</b> M. CHRISTEN	<b>INFO</b> M. HANS <b>CATECHESE</b> M. LADOUCH
<b>2°2</b>	<b>MATHS</b> Mme GALLET <b>INFO</b> M. HANS <b>E.P.S.</b> Mme GUILLEMAIN	<b>BIOLOGIE</b> Mme HERMANN <b>FRANCAIS</b> Mlle SCHNEIDER	<b>SC. PHYSIQUES</b> Mlle HOFER <b>ALLEMAND 2</b> Mme CLADE	<b>HIST-GEO</b> M. KIEFFER <b>ANGLAIS 1</b> M. LOCDGE	<b>HIST-GEO 1</b> M. FLEITH <b>I.R.</b> Mme DURPDIX	<b>ECONOMIE</b> M. MULLER <b>CATECHESE</b> M. LADOUCH
<b>2°3</b>	<b>MATHS</b> Mme BUTSCHER <b>INFO</b> M. HERMANN <b>ALLEMAND 2</b> Mme CLADE <b>CATECHESE</b> M. LADOUCH	<b>MATHS 1</b> M. FAHRER <b>FRANCAIS</b> Mlle JOURDAN <b>ANGLAIS T</b> Mme DICK <b>E.P.S.</b> M. ROTH	<b>BIOLOGIE</b> M. MESSMER <b>LATIN</b> Mlle SCHNEIDER <b>ANGLAIS 1</b> Mme ZIMMERMANN	<b>SC. PHYSIQUES</b> M. WISNIEWSKI <b>GREC</b> M. HAUG <b>ANGLAIS 2</b> M. LOCOGE	<b>HIST-GEO</b> M. KIRBIHLER <b>ALLEMAND T</b> Mme SCHMID <b>ESPAGNOL 2</b> M. CHRISTEN	<b>ECONOMIE</b> M. MULLER <b>ALLEMAND 1</b> Mme ANGUENOT <b>I.R.</b> M.KIRBIHLER
<b>2°4</b>	<b>MATHS</b> Mme NISSE <b>LATIN</b> Mlle SCHNEIDER <b>ANGLAIS 1</b> Mme ZIMMERMANN <b>CATECHESE</b> M. LADOUCH	<b>BIOLOGIE</b> Mlle GOOR <b>GREC</b> M. HAUG <b>ANGLAIS 2</b> M. LOCOGE <b>E.P.S.</b> M. THIRY	<b>SC. PHYSIQUES</b> Mme BERNAT <b>ALLEMAND T</b> Mme SCHMID <b>ESPAGNOL 2</b> M. CHRISTEN <b>ALLEMAND MODULE</b> Mme MANGOLD	<b>HIST-GEO</b> M. GRUNENWALD <b>ALLEMAND 1</b> Mme ANGUENOT <b>ARTS PLAST.</b> M. CHARDON	<b>INFO</b> M. HERMANN <b>ALLEMAND 2</b> Mme CLADE <b>TSA</b> M. HEITZ	<b>FRANCAIS</b> M. POYAC <b>ANGLAIS T</b> Mme DICK <b>I.R.</b> M. POYAC

2°5	<b>MATHS</b> M. MERIAUX	<b>BIOLOGIE</b> Mme PLEIS	<b>SC. PHYSIQUES</b> Mme BERNAT	<b>HIST-GEO</b> Mme NAUDIN	<b>INFO</b> M. HANS	<b>FRANCAIS</b> M. MENEGHETTI
	<b>LATIN</b> Mlle SCHNEIDER	<b>GREC</b> M. HAUG	<b>ALLEMAND T</b> Mme SCHMID	<b>ALLEMAND 1</b> Mme MANGOLD	<b>ALLEMAND 2</b> Mme ANGUENOT	<b>ANGLAIS T</b> Mme DICK
	<b>ANGLAIS 1</b> M. HENNY	<b>ANGLAIS 2</b> Mme REBERT	<b>ESPAGNOL 2</b> M. CHRISTEN	<b>ESPAGNOL 3</b> M. CHRISTEN	<b>TSA</b> M. HEITZ	<b>I.R.</b> M. COME
	<b>E.P.S.</b> Mme JAMBERT					
2°6	<b>MATHS</b> M. ADAM	<b>BIOLOGIE</b> M. HERMANN	<b>SC. PHYSIQUES</b> Mlle HOFER	<b>HIST-GEO</b> Mme NAUDIN	<b>HIST-GEO MODULE</b> M. KIRBIHLER	<b>ECONOMIE</b> M. MULLER
	<b>GESTION</b> Mme THOMMEREL	<b>INFO</b> M. HERMANN	<b>FRANCAIS</b> Mme DENNI	<b>ALLEMAND T</b> Mme SCHMID	<b>ALLEMAND 1</b> Mme MANGOLD	<b>ALLEMAND 2</b> Mme ANGUENOT
	<b>ANGLAIS T</b> Mme DICK	<b>ANGLAIS 1</b> M. HENNY	<b>ANGLAIS 2</b> Mme REBERT	<b>ESPAGNOL 2</b> M. CHRISTEN	<b>I.R.</b> Mme DURPOIX	<b>CATECHESE</b> M. LADOUCH
	<b>E.P.S.</b> Mlle BURGER	<b>ANGLAIS MODULE</b> Mlle BELMAIN				
2°7	<b>MATHS</b> Mme MAEHLER	<b>BIOLOGIE</b> Mme SCHULTZ	<b>SC. PHYSIQUES</b> Mme PFEIFFER	<b>HISTOIRE</b> M. DESOUCHES	<b>GEOGRAPHIE</b> M. GRUNENWALD	<b>S.M.S.</b> Mme BDHRHAUER
	<b>FRANCAIS</b> Mme BRAUN	<b>ALLEMAND</b> Mme CLADE	<b>ANGLAIS</b> Mme REBERT	<b>I.R.</b> Mme BOHRHAUER	<b>CATECHESE</b> M. LADOUCH	<b>E.P.S.</b> Mme HUMBERT
2°8	<b>MATHS</b> Mme NISSE	<b>BIOLOGIE</b> Mlle GOOR	<b>SC. PHYSIQUES</b> Mme PFEIFFER	<b>HIST-GEO</b> M. GRUNENWALD	<b>FRANCAIS</b> Mme BURET	<b>FRANCAIS 1</b> M. BLUM
	<b>ALLEMAND</b> M. GERBER	<b>ANGLAIS</b> Mlle BELMAIN	<b>I.R.</b> M. GRUNENWALO	<b>E.P.S.</b> Mme GUILLEMAIN		

## COLLÈGE

3°1	<b>MATHS</b> Mme DIEBOLD	<b>BIOLOGIE</b> Mme DIEBOLD	<b>SC. PHYSIQUES</b> Mme ZIMMERMANN	<b>TECHNOLOGIE</b> M. HEITZ	<b>HIST-GEO</b> Mme NAUDIN	<b>FRANCAIS</b> Mme BURET
	<b>ALLEMAND 1</b> M. GERBER	<b>ANGLAIS 2</b> Mme DICK	<b>DESSIN</b> M. TISSERANT	<b>MUSIQUE</b> M. GLAIZE	<b>I.R.</b> M. GRUNENWALD	<b>CATECHESE</b> P. BAFFREY
	<b>E.P.S.</b> M. ROTH					

<b>3°2</b>	<b>MATHS</b> Mme GALLET <b>LATIN</b> M. BETTINGER <b>DESSIN</b> M. TISSERANT	<b>BIOLOGIE</b> Mme DIEBOLD <b>GREC</b> Mlle SCHNEIDER <b>MUSIQUE</b> M. GLAIZE	<b>SC. PHYSIQUES</b> Mme ZIMMERMANN <b>ALLEMAND T</b> Mme MANGOLD <b>I.R.</b> M. GRUNENWALD	<b>TECHNOLOGIE</b> M. HEITZ <b>ALLEMAND 1</b> Mme MARCHAL <b>CATECHESE</b> P. BAFFREY	<b>HIST-GEO</b> M. GRUNENWALD <b>ANGLAIS T</b> M. FLEITH <b>E.P.S.</b> M. THIRY	<b>FRANCAIS</b> Mlle SCHNEIDER <b>ANGLAIS 2</b> Mme WETZEL
<b>3°3</b>	<b>MATHS</b> Mme HANS <b>FRANCAIS</b> Mlle JDURDAN <b>DESSIN</b> M. TISSERANT	<b>BIOLOGIE</b> M. MESSMER <b>LATIN</b> Mlle JOURDAN <b>MUSIQUE</b> M. GLAIZE	<b>SC. PHYSIQUES</b> Mme PFEIFFER <b>ALLEMAND T</b> Mme MANGOLD <b>I.R.</b> Mlle JOURDAN	<b>SC. PHYSIQUES 1</b> M. BALAND <b>ALLEMAND 1</b> Mme MARCHAL <b>CATECHESE</b> P. BAFFREY	<b>TECHNOLOGIE</b> M. HEITZ <b>ANGLAIS T</b> Mme FLEITH <b>E.P.S.</b> M. ANGST	<b>HIST-GEO</b> M. KIEFFER <b>ANGLAIS 2</b> Mme WETZEL
<b>3°4</b>	<b>MATHS</b> Mme HANS <b>FRANCAIS</b> Mme MICHEL <b>DESSIN</b> M. TISSERANT	<b>BIOLOGIE</b> M. MESSMER <b>LATIN</b> M. MENEGHETTI <b>MUSIQUE</b> M. GLAIZE	<b>SC. PHYSIQUES</b> Mme PFEIFFER <b>ALLEMAND T</b> Mme HELDERLE <b>I.R.</b> Mme MICHEL	<b>SC. PHYSIQUES 1</b> M. BALAND <b>ALLEMAND 2</b> M. ACKERMANN <b>CATECHESE</b> P. BAFFREY	<b>TECHNOLOGIE</b> M. HEITZ <b>ANGLAIS T</b> M. LOCOGE <b>E.P.S.</b> Mme JAMBERT	<b>HIST-GEO</b> M.KIEFFER <b>ANGLAIS 1</b> Mlle BELMAIN
<b>3°5</b>	<b>MATHS</b> Mme BUTSCHER <b>HIST-GEO</b> M. KIRBIHLER <b>ESPAGNOL 2</b> Mme GONZALEZ	<b>BIOLOGIE</b> Mlle GODR <b>FRANCAIS</b> M. CLAUDEL <b>DESSIN</b> M. TISSERANT	<b>BIOLOGIE 1</b> M. HERMANN <b>LATIN</b> M. CLAUDEL <b>MUSIQUE</b> M. GLAIZE	<b>SC. PHYSIQUES</b> Mlle HOFER <b>GREC</b> Mlle SCHNEIDER <b>I.R.</b> M. KIRBIHLER	<b>SC. PHYSIQUES 1</b> M. WISNIEWSKI <b>ALLEMAND 2</b> M. ACKERMANN <b>CATECHESE</b> P. BAFFREY	<b>TECHNOLOGIE</b> M. HEITZ <b>ANGLAIS 1</b> Mme FLEITH <b>E.P.S.</b> Mme GUILLEMAIN
<b>3°6</b>	<b>MATHS</b> M. MERIAUX <b>HIST-GEO</b> Mme NAUDIN <b>MUSIQUE</b> M. GLAIZE	<b>BIOLOGIE</b> Mlle GOOR <b>FRANCAIS</b> Mme SUR <b>I.R.</b> Mme MANGOLD	<b>BIOLOGIE 1</b> M. HERMANN <b>LATIN</b> M. CLAUDEL <b>CATECHESE</b> P. BAFFREY	<b>SC. PHYSIQUES</b> Mlle HOFER <b>ALLEMAND 2</b> Mme MANGOLD <b>E.P.S.</b> Mme HUMBERT	<b>SC. PHYSIQUES 1</b> M. WISNIEWSKI <b>ANGLAIS 1</b> Mlle BELMAIN	<b>TECHNOLOGIE</b> M. HEITZ <b>DESSIN</b> M. TISSERANT
<b>4°1</b>	<b>MATHS</b> Mme HANS <b>ALLEMAND 1</b> M. LEFEVRE <b>E.P.S.</b> Mme JAMBERT	<b>BIOLOGIE</b> Mme PLEIS <b>ANGLAIS 2</b> Mme FLEITH	<b>SC. PHYSIQUES</b> Mme ZIMMERMANN <b>DESSIN</b> M. TISSERANT	<b>TECHNOLOGIE</b> M. BUCKEL <b>MUSIQUE</b> M. RITTER	<b>HIST-GEO</b> M. DESOUCHES <b>I.R.</b> Mme PLEIS	<b>FRANCAIS</b> Mme DENNI <b>CATECHESE</b> M. GLAIZE

4°2	<b>MATHS</b> Mme DIEBOLO <b>LATIN</b> M. POYAC <b>MUSIQUE</b> M. RITTER	<b>BIOLOGIE</b> Mme PLEIS <b>ALLEMAND T</b> M. GERBER <b>I.R.</b> Mme KIRSTETTER	<b>SC. PHYSIQUES</b> Mme ZIMMERMANN <b>ALLEMAND 1</b> Mme MARCHAL <b>CATECHESE</b> M. GLAIZE	<b>TECHNOLOGIE</b> M. BUCKEL <b>ANGLAIS T</b> Mme KIRSTETTER <b>E.P.S.</b> Mme GUILLEMAIN	<b>HIST-GEO</b> M. CHALTE <b>ANGLAIS 2</b> Mme REBERT <b>SECT.EUROP.</b> Mme KIRSTETTER	<b>FRANCAIS</b> M. POYAC <b>DESSIN</b> M. TISSERANT <b>SECT.EUROP.1</b> Mme DICK
4°3	<b>MATHS</b> M. LADOUCH <b>FRANCAIS</b> M. BETTINGER <b>ANGLAIS T</b> Mme KIRSTETTER <b>CATECHESE</b> M. GLAIZE	<b>BIOLOGIE</b> M. MESSMER <b>LATIN</b> M. BETTINGER <b>ANGLAIS 1</b> Mme FLEITH <b>E.P.S.</b> Mlle BURGER	<b>SC. PHYSIQUES</b> M. LADOUCH <b>GREC</b> M. MENEGHETTI <b>ANGLAIS 2</b> Mme REBERT <b>SECT.EUROP.</b> Mme KIRSTETTER	<b>TECHNOLOGIE</b> M. CATTANED <b>ALLEMAND T</b> M. GERBER <b>DESSIN</b> M. TISSERANT <b>SECT.EUROP.1</b> Mme DICK	<b>TECHNOLOGIE 1</b> M. BUCKEL <b>ALLEMAND 1</b> Mme MARCHAL <b>MUSIQUE</b> M. RITTER	<b>HIST-GEO</b> M. FLEITH <b>ALLEMAND 2</b> M. ACKERMANN <b>I.R.</b> M. FLEITH
4°4	<b>MATHS</b> M. ADAM <b>FRANCAIS</b> M. CLAUDEL <b>DESSIN</b> Mme HILDENBRAND	<b>BIOLOGIE</b> M. MESSMER <b>LATIN</b> M. CLAUDEL <b>MUSIQUE</b> M. RITTER	<b>SC. PHYSIQUES</b> M. LADOUCH <b>ALLEMAND T</b> Mme MANGOLD <b>I.R.</b> Mme MANGOLD	<b>TECHNOLOGIE</b> M. CATTANED <b>ALLEMAND 2</b> M. ACKERMANN <b>CATECHESE</b> M. GLAIZE	<b>TECHNOLOGIE 1</b> M. BUCKEL <b>ANGLAIS T</b> Mme DICK <b>E.P.S.</b> Mme HUMBERT	<b>HIST-GEO</b> M. CHALTE <b>ANGLAIS 1</b> Mme FLEITH
4°5	<b>MATHS</b> Mme DE BRUN <b>FRANCAIS</b> M. HAUG <b>I.R.</b> M. MENEGHETTI	<b>BIOLOGIE</b> M. BOUCABELLE <b>LATIN</b> M. CLAUDEL <b>CATECHESE</b> M. GLAIZE	<b>SC. PHYSIQUES</b> Mme PFEIFFER <b>ANGLAIS 1</b> M. HENNY <b>E.P.S.</b> M. THIRY	<b>SC. PHYSIQUES 1</b> Mme ZIMMERMANN <b>ESPAGNOL 2</b> Mme GONZALEZ <b>SECT.EUROP.</b> Mme KIRSTETTER	<b>TECHNOLOGIE</b> M. BUCKEL <b>DESSIN</b> M. TISSERANT <b>SECT.EUROP.1</b> Mme DICK	<b>HIST-GEO</b> M. DESOUCHES <b>MUSIQUE</b> M. RITTER
4°6	<b>MATHS</b> Mme IACONO <b>ALLEMAND 1</b> Mme MARCHAL <b>I.R.</b> M. FLEITH	<b>BIOLOGIE</b> M. BOUCABELLE <b>ALLEMAND 2</b> Mme HELDERLE <b>CATECHESE</b> Mme PRUD'HOMME	<b>SC. PHYSIQUES</b> Mme ZIMMERMANN <b>ANGLAIS 1</b> M. HENNY <b>E.P.S</b> M. ROTH	<b>TECHNOLOGIE</b> M. BUCKEL <b>ANGLAIS 2</b> M. HENNY	<b>HIST-GEO</b> M. FLEITH <b>DESSIN</b> M. TISSERANT	<b>FRANCAIS</b> M. PRUD'HOMME <b>MUSIQUE</b> M. RITTER

4°7	<b>MATHS</b>	<b>BIOLOGIE</b>	<b>SC. PHYSIQUES</b>	<b>TECHNOLOGIE</b>	<b>HIST-GEO</b>	<b>FRANCAIS</b>
	Mme HANS	M. HERMANN	Mme PFEIFFER	M. BUCKEL	M. KIEFFER	Mme BRAUN
	<b>ALLEMAND 1</b>	<b>ALLEMAND 2</b>	<b>ANGLAIS 1</b>	<b>ANGLAIS 2</b>	<b>DESSIN</b>	<b>MUSIQUE</b>
	Mme HELDERLE	Mme MARCHAL	Mme FLEITH	Mme FLEITH	M. TISSERANT	M. RITTER
	<b>I.R.</b>	<b>E.P.S.</b>				
	Mme BRAUN	M. ANGST				
5°1	<b>MATHS</b>	<b>BIOLOGIE</b>	<b>BIOLOGIE 1</b>	<b>TECHNOLOGIE</b>	<b>TECHNOLOGIE 1</b>	<b>HIST-GEO</b>
	Mme HANS	Mme DIEBDLD	M. MESSMER	M. BUCKEL	M. CHARDON	M. COME
	<b>FRANCAIS</b>	<b>ALLEMAND</b>	<b>ALLEMAND T</b>	<b>ANGLAIS T</b>	<b>DESSIN</b>	<b>MUSIQUE</b>
	M. POYAC	M. ACKERMANN	Mme CLADE	Mme KIRSTETTER	M. TISSERANT	M. RITTER
	<b>I.R.</b>	<b>E.P.S.</b>				
	Mme HANS	Mme BURGER				
5°2	<b>MATHS</b>	<b>BIOLOGIE</b>	<b>TECHNOLOGIE</b>	<b>HIST-GEO</b>	<b>FRANCAIS</b>	<b>ALLEMAND</b>
	Mme MAECHLER	Mme DIEBOLD	M. BUCKEL	M. CHALTE	M. HAUG	M. ACKERMANN
	<b>ALLEMAND T</b>	<b>ANGLAIS T</b>	<b>DESSIN</b>	<b>MUSIQUE</b>	<b>I.R.</b>	<b>E.P.S.</b>
	Mme CLADE	Mme KIRSTETTER	Mme HILDENBRAND	M. RITTER	Mme DURPOIX	Mme ROHN
5°3	<b>MATHS</b>	<b>BIDLOGIE</b>	<b>BIOLOGIE 1</b>	<b>TECHNOLOGIE</b>	<b>TECHNOLOGIE 1</b>	<b>HIST-GEO</b>
	Mme DE BRUN	Mme PLEIS	Mme DIEBDLD	M. BUCKEL	M. CHARDON	M. DESOUCHES
	<b>FRANCAIS</b>	<b>ALLEMAND</b>	<b>DESSIN</b>	<b>MUSIQUE</b>	<b>I.R.</b>	<b>E.P.S.</b>
	M. MENEGHETTI	Mme HELDERLE	M. TISSERANT	M. RITTER	M. MENEGHETTI	Mme GUILLEMAIN
5°4	<b>MATHS</b>	<b>BIOLOGIE</b>	<b>TECHNOLOGIE</b>	<b>HIST-GED</b>	<b>FRANCAIS</b>	<b>ANGLAIS</b>
	Mme MAECHLER	Mme PLEIS	M. BUCKEL	M. FLEITH	Mme BURET	Mme WETZEL
	<b>DESSIN</b>	<b>MUSIQUE</b>	<b>I.R.</b>	<b>E.P.S</b>		
	M. TISSERANT	M. RITTER	Mme DURPOIX	M. ANGST		
5°5	<b>MATHS</b>	<b>BIOLOGIE</b>	<b>BIOLOGIE 1</b>	<b>TECHNOLOGIE</b>	<b>TECHNOLOGIE 1</b>	<b>HIST-GEO</b>
	M. ADAM	M. MESSMER	Mme PLEIS	M. BUCKEL	M. CHARDON	M. KIEFFER
	<b>FRANCAIS</b>	<b>ALLEMAND T</b>	<b>ANGLAIS</b>	<b>ANGLAIS T</b>	<b>DESSIN</b>	<b>MUSIQUE</b>
	Mme SUR	M. LEFEVRE	Mme WETZEL	Mme FLEITH	Mme HILDENBRAND	M. RITTER
	<b>I.R.</b>	<b>E.P.S.</b>				
	M. KIEFFER	M. ROTH				

<b>5°6</b>	<b>MATHS</b> Mlle MUNDWILER	<b>BIOLOGIE</b> M. MESSMER	<b>TECHNOLOGIE</b> M. BUCKEL	<b>HIST-GEO</b> M. CHALTE	<b>FRANCAIS</b> Mme PRUD'HOMME	<b>ALLEMAND T</b> M. LEFEVRE
	<b>ANGLAIS</b> Mme WETZEL	<b>ANGLAIS T</b> Mme FLEITH	<b>DESSIN</b> M. TISSERANT	<b>MUSIQUE</b> M. RITTER	<b>I.R.</b> Mme BRAUN	<b>E.P.S.</b> Mme ROHN
<b>5°7</b>	<b>MATHS</b> Mme IACONO	<b>BIOLOGIE</b> M. MESSMER	<b>TECHNOLOGIE</b> M. CHARDON	<b>HIST-GEO</b> M. DESOUCHES	<b>FRANCAIS</b> M. BRAUN	<b>ALLEMAND</b> Mme MANGOLD
	<b>ANGLAIS</b> M. HENNY	<b>DESSIN</b> Mme IACONO	<b>MUSIQUE</b> M. RITTER	<b>I.R.</b> M. CORBE	<b>E.P.S.</b> M. CORBE	
<b>6°1</b>	<b>MATHS</b> Mlle MUNDWILER	<b>BIOLOGIE</b> Mlle GOOR	<b>BIOLOGIE 1</b> Mme SCHULTZ	<b>TECHNOLOGIE</b> M. CHAROON	<b>TECHNOLOGIE 1</b> M. HANS	<b>HIST-GEO</b> Mlle KELLER
	<b>FRANCAIS</b> Mme SUR	<b>ALLEMAND</b> Mme CLADE	<b>ALLEMAND T</b> Mme MARCHAL	<b>ANGLAIS T</b> Mme KIRSTETTER	<b>DESSIN</b> M. TISSERANT	<b>MUSIQUE</b> M. GLAIZE
	<b>I.R.</b> Mlle KELLER	<b>E.P.S.</b> Mme HUMBERT				
<b>6°2</b>	<b>MATHS</b> Mme MAEHLER	<b>BIOLOGIE</b> Mlle GOOR	<b>TECHNOLOGIE</b> M. CHARDON	<b>HIST-GEO</b> M. DESOUCHES	<b>FRANCAIS</b> Mme BRAUN	<b>ALLEMAND</b> Mme CLADE
	<b>ALLEMAND T</b> Mme MARCHAL	<b>ANGLAIS T</b> Mme KIRSTETTER	<b>DESSIN</b> M. TISSERANT	<b>MUSIQUE</b> M. GLAIZE	<b>I.R.</b> Mme DURPOIX	<b>E.P.S.</b> Mme HUMBERT
<b>6°3</b>	<b>MATHS</b> Mme IACONO	<b>BIOLOGIE</b> Mme HERMANN	<b>BIOLOGIE 1</b> Mlle GOOR	<b>TECHNOLOGIE</b> M. CHARDON	<b>TECHNOLOGIE 1</b> M. HANS	<b>HIST-GEO</b> Mlle KELLER
	<b>FRANCAIS</b> Mme BURET	<b>ALLEMAND</b> Mme MANGOLD	<b>DESSIN</b> Mme IACONO	<b>MUSIQUE</b> M. GLAIZE	<b>I.R.</b> Mme HANS	<b>E.P.S.</b> Mme GUILLEMAIN
<b>6°4</b>	<b>MATHS</b> Mme IACOND	<b>BIOLOGIE</b> Mme HERMANN	<b>TECHNOLOGIE</b> M. CHARDON	<b>HIST-GEO</b> M. DESOUCHES	<b>FRANCAIS</b> Mme PRUD'HOMME	<b>ANGLAIS</b> Mme REBERT
	<b>DESSIN</b> M. TISSERANT	<b>MUSIQUE</b> M. GLAIZE	<b>I.R.</b> Mme PRUD'HOMME	<b>E.P.S.</b> M. ROTH		
<b>6°5</b>	<b>MATHS</b> Mme DE BRUN	<b>BIOLOGIE</b> Mme SCHULTZ	<b>BIOLOGIE 1</b> Mme HERMANN	<b>TECHNOLOGIE</b> M. HEITZ	<b>TECHNOLOGIE 1</b> M. CHARDON	<b>HIST-GEO</b> Mme NAUDIN
	<b>FRANCAIS</b> M. BRAUN	<b>ALLEMAND T</b> Mme HELDERLE	<b>ANGLAIS</b> Mme WETZEL	<b>ANGLAIS T</b> Mme DICK	<b>DESSIN</b> Mme HILDENBRAND	<b>MUSIQUE</b> M. GLAIZE
	<b>I.R.</b> Mme DE BRUN	<b>E.P.S.</b> Mme ROHN				
<b>6°6</b>	<b>MATHS</b> M. ADAM	<b>BIOLOGIE</b> Mme SCHULTZ	<b>TECHNOLOGIE</b> M. HEITZ	<b>HIST-GEO</b> Mme NAUDIN	<b>FRANCAIS</b> Mme BERGELIN	<b>ALLEMAND T</b> Mme HELDERLE
	<b>ANGLAIS</b> Mme WETZEL	<b>ANGLAIS T</b> Mme DICK	<b>DESSIN</b> M. TISSERANT	<b>MUSIQUE</b> M. GLAIZE	<b>I.R.</b> Mme NAUDIN	<b>E.P.S.</b> Mme ROHN

# CLASSES ET EFFECTIFS

CLASSE	PROF. PRINCIPAL	EFF. CLASSE	EFF. NIVEAU	EFF. CYCLE
B.T.S. B1	Mme MEHLEN	19		
B.T.S. C1	M. DURR	28		
B.T.S. C2	M. BOTH	30	77	
TERMINALE 1	M. COME	30		
TERMINALE 2	M. KIRBIHLER	25		
TERMINALE 3	M. WILLEM	24		
TERMINALE 4	M. NISSE	37		
TERMINALE 5	M. BOUCABEILLE	37		
TERMINALE 6	M. KUSNIR	21		
TERMINALE 7	Mme DENNI	31	205	
PREMIERE 1	M. BRAUN	27		
PREMIERE 2	M. FAHRER	26		
PREMIERE 3	M. MULLER	25		
PREMIERE 4	M. BALAND	38		
PREMIERE 5	M. CLAUDEL	36		
PREMIERE 6	Mme NISSE	17		
PREMIERE 7	Mme BERNAT	24	193	
SECONDE 1	M. BETTINGER	32		
SECONDE 2	Mme GALLET	32		
SECONDE 3	M. WISNIEWSKI	33		
SECONDE 4	M. GRUNENWALD	33		
SECONDE 5	M. MERIAUX	33		
SECONDE 6	M. HERMANN	32		
SECONDE 7	Mme BOHRHAUER	38		
SECONDE 8	M. GERBER	19	252	727
TROISIEME 1	Mme DICK	27		
TROISIEME 2	Mlle SCHNEIDER	28		
TROISIEME 3	Mlle JOURDAN	30		
TROISIEME 4	Mme MICHEL M.A.	30		
TROISIEME 5	Mme BUTSCHER	29		
TROISIEME 6	Mlle BELMAIN	27	171	
QUATRIEME 1	M. LEFEVRE	33		
QUATRIEME 2	Mme DIEBOLD	33		
QUATRIEME 3	M. LADOUCH	32		
QUATRIEME 4	Mme MANGOLD	32		
QUATRIEME 5	M. BUCKEL	29		
ORIENTATION 1	M. FLEITH	17		
ORIENTATION 2	Mme BRAUN	22	198	
CINQUIEME 1	Mme HANS	28		
CINQUIEME 2	M. HAUG	28		
CINQUIEME 3	M. MENEGHETTI	26		
CINQUIEME 4	Mme WETZEL	27		
CINQUIEME 5	M. KIEFFER	29		
CINQUIEME 6	Mlle MUNDWILER	28		
CINQUIEME 7	Mme IACONO	21	187	
SIXIEME 1	Mme SUR	32		
SIXIEME 2	Mlle GOOR	32		
SIXIEME 3	Mme BURET	32		
SIXIEME 4	Mme PRUD'HOMME	33		
SIXIEME 5	Mme DE BRUN	32		
SIXIEME 6	Mme NAUDIN	33	194	750

# QUE DEVIENNENT NOS ELEVES APRES LE BAC ?

Nos bacheliers 1993 nous ont communiqué début juillet ce qu'ils envisageaient comme études. Leurs projets peuvent être considérés comme relativement sûrs dans la mesure où les admissions sur dossier avaient été pratiquement toutes prononcées. Les statistiques ci-dessous devraient néanmoins être légèrement réactualisées: certaines admissions tardives, par suite de désistements, ont eu lieu et peuvent encore se produire. Par ailleurs, certaines filières spécifiques n'avaient pas encore proclamé les résultats : par exemple le concours de sciences po. n'a eu lieu que début septembre. Dans ce dernier cas, comme dans d'autres similaires, où la sélection est forte, une inscription traditionnelle à l'université se substituera le plus souvent au projet initial.

## **BAC A (22 admis)**

---

### • **Université (16 élèves)**

- Langues (7)
- Lettres (4)
- Histoire (1)
- Sciences Eco. (1)
- Psycho (1)
- Sciences Po (1)
- Education Physique (1)

### • **B.T.S (4 élèves)**

- Bureautique trilingue (2)
- Action Commerciale (1)
- Commerce International (1)

### • **Autres cas (2 élèves)**

- Hôtesse de l'air (1)
- Assistante Sociale (1)

## **BAC B (30 admis)**

---

### • **Université (18 élèves)**

- Droit (7)
- Psycho (3)
- Histoire (2)
- Sciences Po. (2)
- Langues (1)
- Géographie (1)
- Sciences Eco. (1)
- Education Physique (1)

### • **I.U.T. (5 élèves)**

- Carrières juridiques (3)
- Techn. de Commerc. (1)
- Information (1)

### • **B.T.S. (3 élèves)**

- Bureautique trilingue (2)
- Compta-Gestion (1)

### • **CLASSES PREPA (1 élève)**

- St-Cyr Lettres (1)

### • **Autres (2 élèves)**

- Concours inspecteur de police (1)
- Supdemod (Ecole de Stylistes)

### • **n'a pas répondu : 1 élève**

## **BAC C (36 admis)**

---

### • **Classes préparatoires (14 élèves)**

- Math. Sup. (10)
- Prépa. Haut Ens. Commercial (4)

### • **Université (11 élèves)**

- Pharmacie (5)
- Médecine (3)
- Math. Physique (1)
- Géographie (1)
- Sciences Po. (1)

### • **Ecoles d'ingénieurs (5 élèves)**

- ICPI (2)
- HEI (2)
- INSA ou ENSAIS (1)

### • **Ecoles de commerce (2 élèves)**

- IPAG ou ESSCA (1)
- CESEM (1)

### • **BTS (2 élèves)**

- Ciné-Sup (1)
- Hôtellerie (1)

### • **I.U.T (1 élève)**

- Mesures physiques (1)

### • **Ecole de sous-off. (1 élève)**

## **BAC D (26 admis)**

---

### • **Université (9 élèves)**

- Droit (2)
- Sciences Po. (2)
- Biologie (2)
- Pharmacie (1)

- Médecine (1)
- Histoire (1)
- **I.U.T. (6 élèves)**
  - Biologie appliquée (2)
  - Transport logistique (1)
  - Chimie (1)
  - Agronomie (1)
  - Techn. de Commerç. (1)
- **B.T.S. (5 élèves)**
  - Esthétique Cosmétique (2)
  - Bâtiment (2)
  - Commerce International (1)
- **Autres cas (5 élèves)**
  - Ecole de l'armée (2)
  - Ecole d'agronomie (1)
  - Bac C (1)
  - BAC D (1)
- **n'a pas répondu : 1 élève**

#### **BAC G2 (19 admis)**

---

- **B.T.S. (17 élèves)**
  - Compta-Gestion (15)

- Bureautique Secrétariat Trilingue (2)
- **Vie active (1 élève)**
- **n'a pas répondu : 1 élève**

#### **BAC F8 (20 admis)**

---

- **Université (7 élèves)**
  - Psychologie (5)
  - Sociologie (2)
- **B.T.S. (3 élèves)**
  - Bureautique trilingue (1)
  - Analyses biologiques (1)
  - Electroradiologie (1)
- **Ecole d'infirmières (2 élèves)**
- **I.U.T. (1 élève)**
  - Carrières juridiques
- **Vie active (4 élèves)**
  - Travail ou apprentissage ou recherche de travail
- **n'ont pas répondu : 3 élèves**

#### **RÉSULTATS DU BACCALAURÉAT - ADDITIF**

*Dans la liste des élèves admis au baccalauréat 1993 ( Vie à Saint-André N° 23 - page 7 ) nous avons malencontreusement omis la mention AB de Sandrine CLOYSSIL, TG2.*

*La famille voudra bien nous excuser.*

### **MESSAGE DES RESPONSABLES MARIANISTES DE FRANCE AUX ELEVES DE ST-ANDRE :**

*"Vous avez été formidables à l'occasion du Carême. Merci pour votre générosité en faveur de nos missions en Afrique. Vous avez mis tout votre coeur à collecter de l'argent (plus de 10.000 F), grâce aux divers "Bols de Riz", aux quêtes, dons, à l'opération "7 franc par jour pour l'Afrique", mais vous avez aussi prié pour que le Christ soit mieux connu et aimé. Merci à vous, à vos professeurs, à vos éducateurs, à vos parents, au nom des bénéficiaires de votre générosité.*

■ André Brissinger

# ■ Deux Concerts Exceptionnels

**Mardi 12 Octobre 1993**  
**à 20 h 30 en l'Eglise Saint-Joseph de Colmar**

## les "Regensburger Domspatzen"

*invités par CORISSIMO et les deux manécanteries de Saint-André*

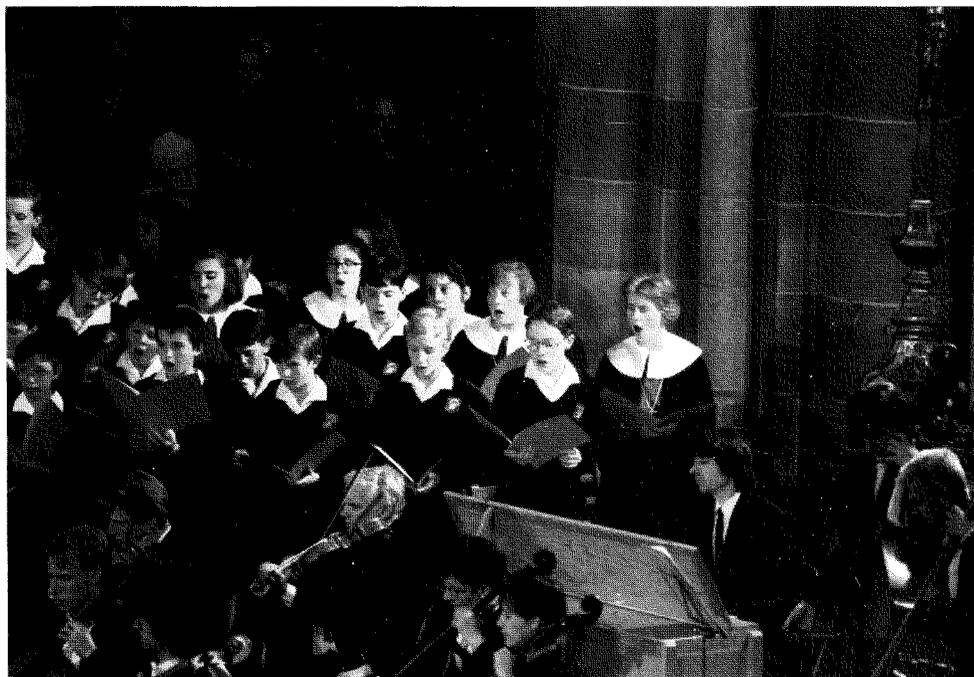
60 F - ( gratuit pour les moins de 16 ans et les familles d'accueil -  
Billets en vente au secrétariat du Collège Saint-André à partir du 30 Septembre ).

**Dimanche 7 Novembre 1993**  
**à 16 h en la Collégiale Saint-Martin de Colmar**

## Le Requiem de Fauré

*Par les Petits Chanteurs et le Chœur des Filles de Saint-André, la C.C.C. et  
l'Orchestre Symphonique de Fribourg.*

( Billets en vente à partir du 22 Octobre à l'Office du Tourisme de Colmar - 4, rue  
des Unterlinden, Téléphone : 89 20 68 92 ou à Schaeffer Audio-Visuel - 19, place  
de la Cathédrale, Téléphone : 89 41 29 14 ).



*Les Petits Chanteurs et le Chœur des Filles de Saint-André, interprétant le " Stabat Mater " de Pergolèse  
avec l'Orchestre de Fribourg, le 9 Mai 1993.*

**1993****ANNEE SCOLAIRE**  
ECHEANCIER 1er TRIMESTRE**1994**O  
C  
T  
O  
B  
R  
EN  
O  
V  
E  
M  
B  
R  
ED  
E  
C  
E  
M  
B  
R  
E

- Lundi 4** : 16 H 15 : Bureau du Conseil d'Etablissement
- Du Lundi 4 au Samedi 9** : Election des Elèves Délégués
- Vendredi 8** : 18 H 30 : Réunion des Parents de 2°
- Lundi 11** : 18 H 30 : Réunion des Parents de 6°
- Mercredi 13** : Arrivée des élèves de Regensburg
- Jeudi 14** : 18 H 30 : Réunion des Parents de 4°
- Vendredi 15** : 18 H 00 : Soirée Regensburg
- Samedi 16** : Cross d'Etablissement  
Week-End des Secondes
- Dimanche 17** : Assemblée Générale des Anciens Elèves
- Lundi 18** : 18 H 30 : Réunion des Parents de 5°
- Mardi 19** : 18 H 00 : Bureau du Conseil d'Administration de  
l'Association de Gestion St-André/Assomption
- Mercredi 20** : Départ des élèves de Regensburg  
Départ d'un groupe de nos élèves aux U.S.A.(Saint-Louis)
- Jeudi 21** : Journée Tiers-Monde  
18 H 00 : Conseil d'Etablissement  
Après les cours début des Congés de la Toussaint  
jusqu'au mardi 2/11 à 8 H 00
- Mardi 2** : Reprise des cours  
18 H 30 : Réunion des Parents de Terminale
- Lundi 8** : 18 H 30 : Réunion des Parents de 3°
- Mardi 9** : 13 H 15 : Comité d'Entreprise  
18 H 30 : Réunion des Parents de 1°
- Vendredi 12** : 20 H 00 : Réunion du COCOEC à St-Jean
- Vendredi 26** : Fête de la Saint-André  
Cérémonie de Remise des Palmes Académiques à  
Monsieur BLUM, Directeur.
- Samedi 27** : Association de Gestion  
Assemblée Générale de l'Association de Gestion
- Stage BTS** : **Bureautique** : du 16.05.1994 au 24.06.1994 et du  
21.11.1994 au 17.12.1994.
- Stage BTS** : **Comptabilité** : du 24.05.1994 au 01.07.1994 et du  
10.10.1994 au 21.10.1994.
- Stage 1<sup>ère</sup> SMS** : du 21.03.94 au 24.04.94

